La Sainte-Maison de Thonon, le méga-sanctuaire inachevé du Chablais

Rédigé par Emmanuel COUX et publié depuis Overblog

Il ne reste que peu de vestiges de ce qui aurait dû être le plus important sanctuaire du duché de Savoie à l'Ouest des Alpes, dédié à la Vierge de « Notre-Dame-de-Compassion » : la « Sainte-Maison » de Thonon. Une gravure du célèbre livre, le « Theatrum Sabaudiae » faite pendant la seconde moitié du XVII e siècle, nous montre cette ville encore constellée de couvents.

Dans un contexte de reconquête catholique, mais aussi de reconquête territoriale savoyarde, à la fin du XVI e siècle, la Maison de Savoie, aidé d'un jeune cadre ecclésiastique ambitieux, Saint François de Sales, avec l'appui du Pape, ont eu l'ambition de créer un sanctuaire immense qui rayonnerait sur les Alpes du Nord-Ouest et sur le Jura. Ce sanctuaire dédié à la Vierge, qui est l'étendard des catholiques contre les protestants, mais surtout la grande dévotion traditionnelle de la Maison de Savoie, était aussi un rappel évident du sanctuaire de la Sainte-Maison-de-Lorette tenue par la Papauté.

Le duc de Savoie réussira même à obtenir du Pape un jubilé spécial en 1602, pour ce sanctuaire et pour celui de Vicoforte près de Mondovi, sanctuaire qui devait être le pendant dans le Sud du duché de Savoie de celui de Thonon. 160 000 personnes se rendront alors en pèlerinage à Thonon cette année-là, venant de la Savoie actuelle, de la Bresse, du Bugey, de la Franche-Comté, du Canton de Fribourg, du Valais et du Val d'Aoste, confirmant le succès et l'essor rapide de ce qui était prévu pour être le plus important lieu de pèlerinage des Alpes de l'Ouest.

La « Sainte-Maison de Thonon » semblait être aussi un peu plus qu'un simple sanctuaire. C'était un complexe très lié à la reconquête catholique et à la mise en place

des préceptes du concile de Trente. Il regroupait un collège, une base de mission évangélisatrice, un accueil pour les nouveaux convertis et un centre d'apprentissage des métiers techniques manuels pour les nouveaux convertis. C'était donc plus qu'un centre religieux puisqu'il avait aussi l'ambition de couvrir le champ économique.

Nous pouvons nous demander pourquoi la « Sainte-Maison de Thonon » n'a pas donné lieu, comme à Vicoforte ou à Oropa, à la construction d'une grande église et d'un complexe monumental qui sont l'image et la réalité concrète d'un grand sanctuaire; bien que le pape lui accorde encore en1607, un nouveau jubilé spécial. La Sainte-Maison de Thonon n'a laissé concrètement qu'un chapelet de couvents, ce qui laisse à penser à une œuvre inachevée.

Nous nous intéresserons dans un premier temps à l'émergence de cette institution dans le contexte de la reconquête du Chablais afin de comprendre l'implication et l'ambition des différents acteurs dans le contexte politique et religieux de l'époque.

Nous essayerons surtout de démontrer que la « Sainte-Maison de Thonon », idéalement située, a été le centre d'une vaste stratégie, de la part du duc de Savoie, visant à la reconquête territoriale de Genève, Fribourg, Bas-Valais et du Pays de Vaud, territoire perdu entre 1476 et 1536 mais aussi, de la Bresse, du Bugey, du Valromey et du Pays de Gex perdus après 1601.

Est-ce que cette ambition était trop liée à l'opportunité de reconquête catholique et par conséquent trop dépendante du Pape et de Saint François de Sales ? Nous essayerons aussi de déterminer si le changement de stratégie de ce dernier, les tensions entre le pape et le duc de Savoie, et surtout le danger que présentait la Sainte-Maison de Thonon pour les autres états catholiques limitrophes ont été des paramètres importants dans l'inachèvement de cette Œuvre.

1- La situation du Chablais au XVI e siècle dans la politique internationale

Ce que nous appelons communément Chablais n'est qu'une partie de cette province appelée aussi Chablais neuf. Il dépend du diocèse de Genève alors que le vieux Chablais dépend du diocèse du Valais.

Les évènements de 1476 (guerre avec les Haut-valaisans) puis de 1536 (guerre avec la France, Berne et Fribourg) avaient enlevé complètement ces provinces ainsi que Genève et le Pays de Vaudau duc de Savoie. En 1559, Emmanuel-Philibert récupéra tous ses états sauf de nombreuses très grosses enclaves, dont Turin qu'il ne récupéra qu'en 1563 en échange de Savigliano qu'il perdit jusqu'en 1574, La Pérouse, mais aussi Genève, le Chablais, le Pays de Gex, le Pays de Vaud et les enclaves de Terniers et Gaillard.

Nous comprenons donc bien que la grosse partie du territoire manquant était celle qui partait du Chablais et qui allait jusqu'en Alémanie.

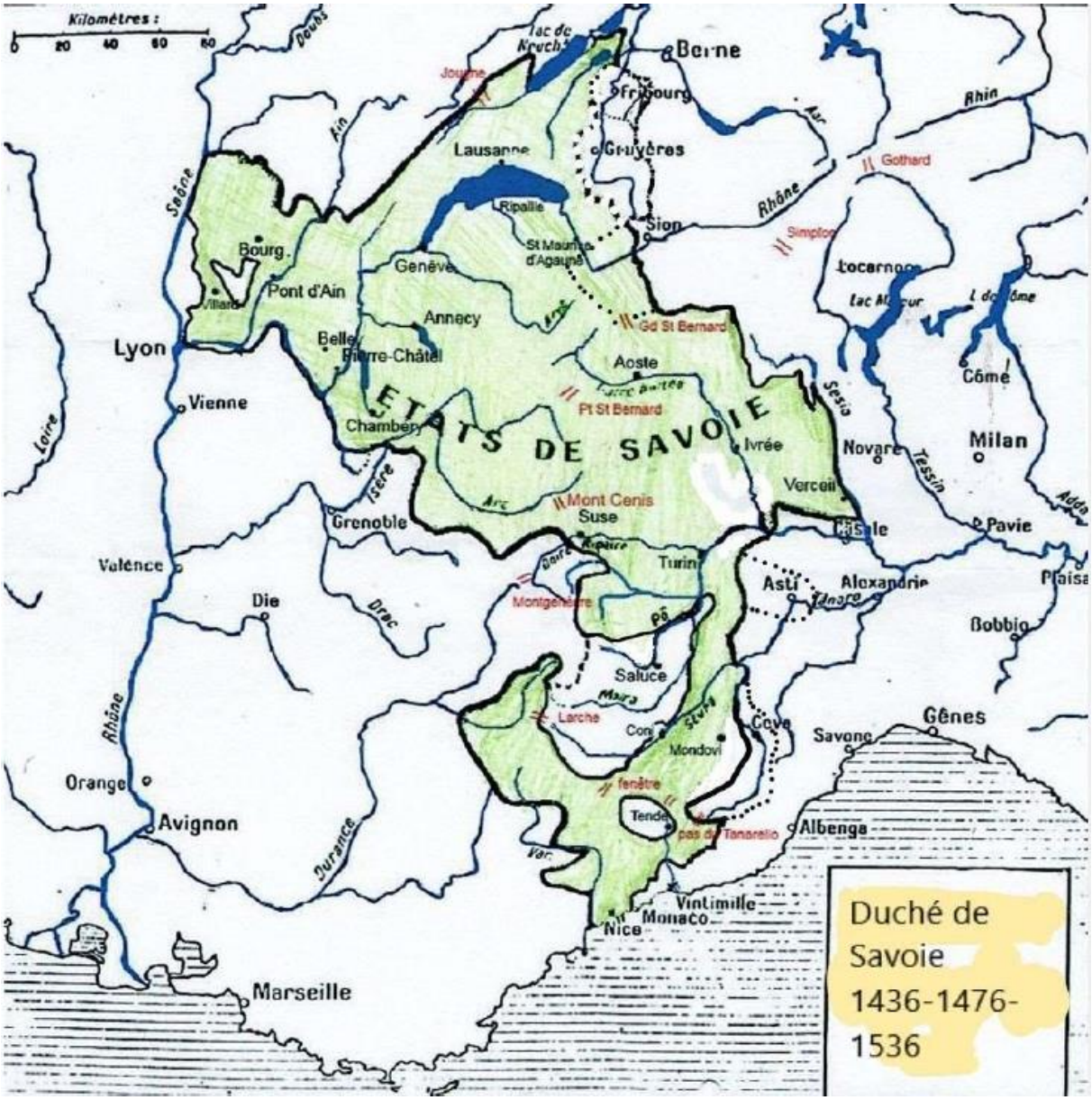

Carte du duché de Savoie en 1536.

Ce duc allait en plus être confronté à un autre gros problème qui était celui des guerres de religions. Si le problème religieux avait secoué les états de son père dès 1528, et était en partie responsable de la perte de Genève, du Chablais, du Pays de Gex et du Pays de Vaud, les tensions entre catholiques et protestants allaient culminer et dégénérer en une véritable guerre en France à partir de 1560/1562.Guerre qui s'était allumée malgré la paix d'Augsbourg en 1555, négociée entre les princes protestants et les princes catholiques du Saint Empire Romain germanique, ensemble dont faisaient partie le duché de Savoie et les villes de Berne et Genève.

Mais la proximité entre le duché de Savoie et le royaume de France faisait craindre une extension du conflit dans le duché de Savoie. L'historien Serge Brunet à bien démontré le lien entre la conjuration d'Amboise (1560) début de la guerre de religion en France et les dirigeants protestants de Genève à cette époque qui en avait été la tête pensante*1*. En effet, depuis 1555, des prédicateurs genevois parcouraient la France en tous sens. Les conséquences les plus à craindre étaient évidemment une extension du protestantisme avec une guerre civile dans les principales villes du duché de Savoie comme il y eu à Genève à partir de 1525 ou la remise en cause du traité de Cateau-Cambresis.

Dans le même temps, le duc de Savoie avait essayé de récupérer Genève par la diplomatie jusqu'en février 1560 où se profile l'aide de plusieurs puissances et notamment la France pour l'aider à

reconquérir militairement la ville. La mort du roi de France François II en décembre 1560 et la politique de réconciliation menée par Catherine de Medicis et le roi Charles IX dès janvier 1561 incite le duc de Savoie à faire de même. C'est dans ce contexte qu'il faut voir la Paix de Cavour signé en 1561 qui est une sorte d'édit de tolérance accordé aux vaudois des vallées piémontaises (il ne faut pas confondre les vaudois des vallées piémontaises avec les habitants du canton de Vaud en Suisse. Les premiers sont les adeptes d'une « hérésie » créée par le marchand Valdo au XII e siècle. Ils subsisteront dans les montagnes entre Pignerol et Briançon et se rattacheront officiellement au mouvement protestant en 1532 et 1555, ils se lieront aux calvinistes de Genève et suivront leur ligne idéologico-religieuse).

Dès son arrivée au pouvoir, Emmanuel-Philibert s'était attaché à poursuivre la politique de modernisation des fortifications du duché qu'avait entrepris son père dès le premier quart du XVI e siècle. La dégradation de la situation en France entre les protestants et les catholiques à partir de1562 faisait planer une menace d'autant plus grande qu'il ne pouvait plus compter sur l'aide du roi de France embourbé dans cette affaire. Les citadelles de Turin et de Bourg-en-Bresse ainsi que les forts de Montmélian et de Rumilly vont être édifiés à une rapidité éclaire.

En parallèle, le duc de Savoie qui avait profité de la dislocation de la confédération helvétique entre le camp catholique et le camp protestant, avait entamé des discutions avec Berne sur le retour de ses territoires qui étaient tenus par la ville. Ces discutions avaient abouti en novembre 1560 à un compromis dans lequel le duc récupérait le Chablais, les Bailliages, le pays de Gex ainsi que Vevey et Chillon. La position de force du duc l'avait conduit à refuser ce compromis en espérant en obtenir plus et notamment tout le Pays de Vaud *2*.

Mais, la dégradation de la situation en France l'obligea à accepter le 30 octobre 1564 un compromis beaucoup moins avantageux puisque Chillon et Vevey ne faisaient plus partie du traité. La situation française s'était étendue dans le Valais qui penchait maintenant du côté du protestantisme. En 1562, les valaisans avaient en effet refusé de répondre à la requête du roi de France à l'envoie d'un corps d'armée pour les catholiques alors en guerre contre les protestants, alors qu'ils envoyaient des troupes aider les protestants dans ce conflit *3*. Les valaisans étaient en outre les alliés traditionnels des bernois. La résistance de Jean de Parthenay à Lyon en 1563, contre Jacques de Savoie-Nemours gouverneur de la ville du parti catholique et cousin du duc de Savoie a sûrement aussi pesé dans la balance. Dans l'accord de Lausanne en 1564, il est stipulé que les habitants de ces régions pourront garder leur foi protestante et qu'il n'y aura pas de re-catholisation forcée.

Le fragile traité de Lausanne de 1564, puis le statut quo d'un Valais qui était en passe de passer au protestantisme et au bord de la guerre civil en 1565, et enfin la consolidation de l'appui des cantons catholiques envers l'abbaye d'Agaune en 1566, poussait peut être le duc de Savoie à ne pas faire de vague. Une guerre civile dans le Valais aurait impliqué la venue des bernois pour appuyer les protestants. Cela aurait eu comme conséquence une invasion du Chablais pour prévenir toute attaque de la part du duc de Savoie ou du duc de Savoie-Nemours. Le duc de Savoie réussit néanmoins à récupérer en mars 1569 (traité de Thonon) une partie de la partie du Chablais à l'Est des Drances qu'avait tenu les valaisans en 1536 lors de l'invasion bernoise. Le territoire revendiqué s'étendait de la Drance au Rhône, et, dans la vallée du Rhône, la rive gauche du Lac Léman à Massongex (Massongex étant un hameau entre Monthey et Saint Maurice) *4*. Il n'en obtint qu'une partie. Il obtenait aussi la moitié des reliques de Saint Maurice qu'il transféra à Turin *5*.

Mais deux ans après, le 22 mai 1571, c'est le passage officielle de l'abbaye de Saint Maurice d'Agaune sous la protection des valaisans au détriment de la Savoie. Peut-être faut-il voir dans la renaissance de l'Ordre de Saint Maurice une revendication de l'abbaye et du Chablais ?

---

1 Serge Brunet, la conjuration d'Amboise (16 mars 1560), Emmanuel-Philibert de Savoie et Genève, dans « La Maison de Savoie et les Alpes », novembre 2015, Université de Savoie, p. 293-327;
2 Serge Brunet, la conjuration d'Amboise (16 mars 1560), Op.Cit. p.326;
3 Olivier Roduit, L'abbaye de Saint Maurice de 1520 à 1572, extraits des Annales Valaisannes de 1987, 1988, 1989, p.120-121;
4 Micheline Triplet, Thonon ; traité de, dans dictionnaire historique de la Suisse, 2014, http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F24651.php;
5 André Donnet et Grégoire Ghika, Saint François de Sales et le Valais, dans Revue d'histoire ecclésiastique Suisse, 1949, p. 44 ; https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=zfk-001:1949:43::351;

Emmanuel Philibert tentera en réalité de conserver une politique d'équilibre qui semble tolérante dans un contexte où le nouveau pape Pie V et l'Espagne prônent l'action inverse *6*. Cette relative politique de tolérance amènera les protestants de Mâcon, après le massacre de la Saint Barthélémy en 1572, à se réfugier dans le duché de Savoie et à former une communauté importante à Pont-de-Veyle en Bresse. Pie V était bien connu du duc de Savoie car il avait été évêque de Mondovi de1560 à 1566. Les relations du duc de Savoie avec cette ville s'étaient ensuite aggravées, renforcées par le prestige de l'ancien évêque de la ville devenu Pape. Ces tensions qui avaient surtout des sources fiscales, avaient été alimentées par le déplacement de l'université qui retrouvait son ancien siège de Turin en 1566.

La participation du duc de Savoie à la bataille de Lépante en 1571 a donc été pour Emmanuel-Philibert un moyen de montrer un gage de catholicité et de fidélité au Pape. Cette participation était aussi indirectement liée à sa revendication au trône de Chypre que les vénitiens venaient de perdre la même année, mais aussi à des vues sur la Ligurie. La victoire de la coalition catholique à Lépante et l'arrivée d'un nouveau pape, Grégoire XIII, allait renforcer une demande du duc de Savoie qui était de récupérer l'ancien Ordre hospitalier moribond de Saint Lazare. Si le but officiel était de redorer cet Ordre, l'objectif pour le duc était, en plus de s'accaparer de ses richesses, de se donner un pied à terre et une aura méditerranéenne. L'Ordre sera immédiatement associé à celui de Saint Maurice créé par Amédée VIII en 1434 et ressuscité pour l'occasion.

Si le duc de Savoie laissait la liberté de culte aux protestants du Chablais, des bailliages et du Pays de Gex, il ne comptait pas leur laisser les bénéfices ecclésiastiques. La majorité des bénéfices des cures, avec l'accord du Pape, a donc été donné à l'Ordre des chevaliers des Saints-Maurice-et-Lazare pour en augmenter le financement. Cet Ordre avait comme mission indirecte de créer une clientèle favorable au duc de Savoie, choisie surtout auprès de la noblesse Ligure qui, en échange de soutiens, recevait un titre de chevalier de Saints-Maurice-et-Lazare, ou une commanderie pour les personnalités les plus importantes *7*.

Son intérêt pour la Ligurie allait le pousser à s'occuper de Mondovi, ville frontière très stratégique. Le duc de Savoie avait surtout profité de l'argument de la menace protestante pour décapiter la ville qui menaçait de se révolter, de façon à y installer une citadelle. De cette manière, la ville allait être étroitement contrôlée. Mais surtout, elle perdait ce qui faisait son prestige et son identité : sa cathédrale luxueuse qui était une des plus récentes du Piémont puisqu'elle avait été rebâti en 1514et son couvent luxueux de dominicains. Cela effaçait surtout le souvenir du Pape Pie V qui avait été évêque de cette ville et dominicain.

Les évènements de Mondovi et la naissance de l'Ordre des chevaliers des Saints-Maurice-et-Lazare révèlent donc la stratégie politique du duc d'Emmanuel Philibert orientée vers la progressive conquête de la Ligurie. Plusieurs opportunités en faisaient un champ d'action intéressant, notamment en direction des ports de Savone, Finale-Ligure, Vintimille et Albenga. Il en arracha quelques morceaux comme Tende en 1579, Oneille, Maro et Prelà en 1576. Dans le Chablais au contraire, sa politique fut ensuite très calme.

La guerre dans le Chablais et le pays de Gex

Sous le duc Charles Emmanuel 1er, plusieurs projets furent échafaudées pour reconquérir Genève et le pays de Vaud, notamment en 1582 et 1586. En 1587, se déroula la « conjuration d'Isbrand d'Aux ». Ce partisan du duc de Savoie avait réussi à devenir bourgmestre de la ville de Lausanne en 1585 après avoir été pendant plusieurs années au conseil de ville. Favorable au duc de Savoie, il avait prévu un plan pour placer la ville sous son contrôle, plan qui devait se dérouler le 11 et 12décembre 1588 mais qui échoua à cause d'une bise sur le lac empêchant l'armée savoyarde de traverser. Le duc s'était engagé auprès de ces conjurés de maintenir la religion réformée dans le pays de Vaud *8*.

---

6 Roger Devos, Bernard Groperrin, La Savoie de la Réforme à la révolution française, 1985, Ouest France, p. 287-288;

7 André Donnet et Grégoire Ghika, Saint François de Sales et le Valais,Op. Cit. p. 45-46 ;

8 Fabienne Byrde, Daux, conjuration d'Isbrand, dans dictionnaire historique de la Suisse, 2010, http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17188.php ; Maxime Reymond, La conjuration d'Isbrand Daux, dans Revue historique vaudoise, 1916, https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=rhv-001:1916:24::463;

Le maintien de la religion réformée en Chablais, dans les bailliages et en Pays de Gex depuis 1564 par Emmanuel Philibert puis par Charles Emmanuel 1er semblait être un gage de confiance de la parole du duc. Celui-ci n'était donc pas à cette époque, le farouche antiprotestant qui sera ensuite son image.

Cette conjuration, comme l'a bien expliqué l'historien Maxime Raymond, démontre surtout que la ville de Lausanne et le pays de Vaud avaient conservé, plus de 50 ans après le départ de la Maison de Savoie en 1536, un réseau encore très important favorable au duc de Savoie. Ces fidèles n'avaient pas hésité à prendre d'énormes risques pour voir le rétablissement de la souveraineté de la Savoie dans le Pays de Vaud. Cela nous amène à penser que le retour du Pays de Vaud dans le duché de Savoie était alors très réaliste.

Les évènements vont ensuite se précipiter suite à l'occupation surprise de Saluces par le duc de Savoie en 1588. C'est le prétexte pour les protestants de lancer une attaque contre le duché de Savoie en 1589. Celle-ci se fit sous le commandement de Nicolas de Harlay de Sancy qui réussit à convaincre le roi de France et les bernois, en leur promettant que l'armée levée sera payée par le duc de Savoie, une fois celui-ci vaincu et Saluces récupérée. Cet argument improbable cache en réalité une alliance entre Berne et le roi de France. Ce dernier s'étant rallié au dernier moment avec les protestants. Par ce procédé aussi, les bernois ont voulu se lancer dans cette aventure sans compromettre le traité de Lausanne signé en 1564 avec le duc de Savoie.

Mais personne n'est dupe, c'est une trahison du traité de Lausanne de 1564 et c'est l'argument qui va permettre à Saint François de Sales et aux Capucins de prêcher le catholicisme légalement dans le Chablais, les bailliages et le Pays de Gex. Si l'agression bernoise semblait être une réponse à la conjuration d'Isbrand d'Aux, elle avait pour but final la reconquête du marquisat de Saluces et du Chablais.

L'armée bernoise fut rapidement arrêtée à Fort l'Ecluse (Ain) le 15 avril 1589. Néanmoins, elle se retourna et prit Thonon le 23 avril puis assiégea Ripaille le 28. Les bernois démantelèrent les châteaux de ces villes et brûlèrent les galères du duc. La petite armée de Sancy partit ensuite le 24 mai se battre vers Paris. Fort de son relatif succès, le champ libre fut remplacé par une armée de 9000 bernois entre juillet et août. Il semble que l'assassinat du roi de France en août 1589 ait exacerbé les haines. Après une série d'échauffourées qui ravagea la région, le duc de Savoie gagna une bataille décisive contre les bernois le 22 septembre, jour de la Saint Maurice, à Collonge, dans le Pays de Gex. Le duc perdit cependant l'occasion de reconquérir Genève et le Pays de Vaud à cause du manque de soutien de l'armée Espagnol qui refusa d'aller plus loin. Le duc en tira un grand prestige. Cette victoire était aussi celle de la Vierge et de Saint Maurice qui soutenait le duc de Savoie.

Il en résultat un traité d'alliance et de paix avec les bernois (traité de Nyon, signé le 10 octobre1589) qui se calqua sur celui de 1564, avec la particularité de réduire considérablement le culte protestant : à trois paroisses dans le Chablais, trois paroisses dans le Pays de Gex et une paroisse dans le bailliage de Ternier. La conversion de ces enclaves protestantes pouvait commencer *9*. Il fit en outre la même année construire l'imposant fort Sainte Catherine sur le lieu-dit « le Fort » à Viry et un fort beaucoup plus modeste à Versoix dans le pays de Gex.

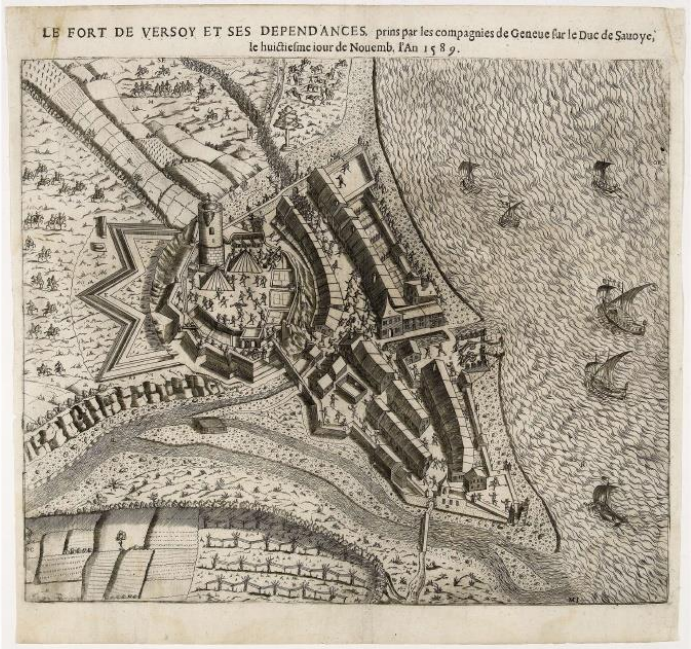

Vue de Versoix et de son fort, Gravure de Michel Bérard, 1589

En 1590, le duc de Savoie commençait son invasion de la Provence. Mais il mit en parallèle le blocus devant la ville de Genève en laissant le commandement de cette opération son demi-frère Don Amédée. C'est ensuite une série de coups de main de la part des genevois qui s'emparent momentanément de certains châteaux et du fort de Versoix. Dom Amédée de Savoie, frère du duc, revint en mai 1591 avec une petite armée Espagnole qui remit la pression sur les genevois. Le roi de France Henri IV envoya lui une armée à l'aide de Genève qui prit Thonon et Evian et en rasa définitivement les fortifications et les châteaux (dont le château princier qu'Amédée VIII avait fait construire).La conversion au catholicisme d'Henri IV le 31 juillet 1593 permit une trêve entre les catholiques et les protestants. A cette trêve fut inclus Genève et le duc de Savoie. Cette trêve fut constamment renouvelée jusqu'au traité de Vervins en 1598.

Vue actuelle du hameau de « le Fort » où était le fort Sainte Catherine de Viry

9 Roger Devos, Bernard Groperrin, La Savoie de la Réforme à la révolution française, 1985, Ouest France, p. 84-89 ;

Le début de la reconquête catholique
Le traité de Nyon de 1589 remis en question la liberté religieuse issue du traité de Lausanne de1564. En Chablais, les derniers temples protestants à être tolérés étaient ceux de Nernier, Bons et Tully. Et l'évêque de Genève remis dans le Chablais des curées. Mais ceux-ci s'enfuirent dès que les genevois s'emparèrent de Thonon en 1591. Les opérations incertaines de guerre jusqu'en 1593 avaient refroidi l'arrivée de religieux catholiques et la population pouvait, de fait, rester protestante.

Mais la trêve issue de la conversion d'Henri IV en 1593 allait permettre à un jeune cadre catholique ambitieux, Saint François de Sales, de s'illustrer opportunément dans la conversion du Chablais. En effet, en décembre 1593, François de Sales est juste nommé prévôt du chapitre de la cathédrale de Genève et entre dans une carrière ecclésiastique prometteuse. Son discours d'intronisation est un véritable programme de son action future. Et il commence ses prédictions dans le Chablais dès septembre 1594.

Malgré le peu de résultats, il réussit néanmoins à avoir la conversion d'Antoine de Saint Michel, Baron d'Avully *10*. Celui-ci est un des plus importants notables du Chablais et il va de ce fait entraîner celle de toute la classe dirigeante de ce pays qui voyaient surtout le vent tourner pour le duc de Savoie. Son autre fait d'arme est la célébration de la messe à Thonon à Noël 1596, évènement qui eut un énorme écho. Suite à cela, le duc de Savoie fut obligé de répondre à la demande du prévôt et de le soutenir dans son action. Le soutien du duc de Savoie était essentiel dans la conversion du Chablais. Il rendait illégal le culte protestant en dehors des trois temples désignés dans l'accord de 1589. C'était la « douce violence » nécessaire à la conversion des hérétiques selon Saint François de Sales. Le Saint demanda régulièrement au duc que cette « douce violence » se durcit faisant respecter la maxime : la religion du Pays est celle du Prince.

Château d'Avully à Brenthonne

Le duc prenait un énorme risque dans cette décision même si dans le fond cela respectait le traité de Nyon de 1589. Mais ce traité ne fut en réalité pas ratifié par Berne ce qui risquait de détruire une paix fragile qui se construisait entre la Savoie, Berne et ses alliés français.

_____

10 Roger Devos, Bernard Groperrin, La Savoie de la Réforme à la révolution française, 1985, Ouest France, p. 289-291 ; Jean Louis Grillet, Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont Blanc et du Léman, Tome troisième, éd. Puthod, Chambéry, 1807, p. 419 ;

Une autre personne allait être très impliquée dans les conversions dans le Chablais et les Bailliages, c'est le frère Chérubin de Maurienne qui était un moine Capucin. Celui-ci effectue en 1597 de nombreuses missions en Chablais en remplacement de Saint François de Sales *11*. En septembre de la même année, il organise une grande cérémonie des « Quarante-heures » à Annemasse. Alexandre Fournier, qui est le frère Chérubin de Maurienne commença sa carrière dans le couvent de Saint Jean de Maurienne en 1583 ; couvent qui venait juste d'être fondé trois ans plus tôt. Il continua ensuite son cursus à Milan puis il revint en Savoie pour s'occuper de la fondation du couvent de Montmélian dans les années 1590/1596 *12*. Il semble aussi faire les voyages vers Lyon puisqu'en1593, il fait une cérémonie des « Quarante-heures » dans cette ville.

Il est possible qu'il ait rencontré à Lyon, le sulfureux Charles Emmanuel de Savoie-Nemours. Du moins, le parcours du père Chérubin semble suivre géographiquement celui de ce Prince jusqu'en1595. Ce dernier était devenu en 1588 gouverneur de la ville de Lyon, fonction qu'avait son père, Jacques de Savoie-Nemours de 1562 à 1571. Son frère cadet, Henri, était lui-aussi gouverneur, mais du Dauphiné voisin. Charles Emmanuel de Savoie-Nemours comme son frère étaient des farouches partisans de la Ligue catholique. Mais, le roi de France Henri III devenu ouvertement protestant, fin1588, le démet de ses fonctions et le fait arrêter. Il s'évade et redevient gouverneur de Lyon avec le soutien de la population devenue ultra catholique. Il s'opposera ensuite à Henri IV.

Étant dans la liste des héritiers au trône de France, Charles Emmanuel de Savoie-Nemours avait des ambitions et s'estimait plus légitime que le protestant Henri IV de Bourbon. Il était surtout le suivant dans la liste des candidats catholiques après la mort du cardinal de Bourbon, futur Charles X en 1590. En 1591, les revers de la ligue l'obligent à s'enfermer à Lyon qu'il tente de rendre indépendante de la France avec le Dauphiné. Cette action se fait avec l'aide de son cousin, Charles Emmanuel 1er de Savoie qui, dans le même temps, envahie la Provence. Le but est de recréer le royaume de Bourgogne pour le duc de Savoie. Mais la conversion du roi de France en 1593 enlève ses soutiens les plus modérés dont son frère Henri, gouverneur du Dauphiné. Il doit ensuite s'enfuir de Lyon en février 1594 et se réfugier dans son apanage du genevois jusqu'à sa mort en 1595 *13*.

Il se peut que Chérubin de Maurienne ait été un de ses soutiens les plus actifs, surtout à Lyon *14*. Il ne faut pas oublier non plus, qu'avant la création de la province capucine de Savoie en 1611, les couvents savoyards appartenaient à la province capucine de Lyon depuis 1575, d'où la présence du Père Chérubin de Maurienne dans cette ville. Lyon était aussi une ville clef dans la guerre religieuse que se livrait catholiques et protestants. Elle était d'abord traditionnellement liée à Genève d'un point de vue commerciale et avait subi directement son influence en devenant entre 1562 et 1567un bastion du protestantisme avant de basculer dans le camp opposé.

Il se peut qu'ensuite, Chérubin de Maurienne ait suivit le prince Charles Emmanuel de Savoie-Nemours dans son apanage, ce qui lui a permis de continuer sa mission dans le genevois, notamment dans ou près des bailliages de Ternier et de Gaillard qui semblent être devenu son champs d'action principal. La mort de Charles Emmanuel de Savoie-Nemours a sûrement dû être un coup dur pour le moine. Nous le voyons ensuite en 1597 actif dans le Chablais, territoire du duc de Savoie aux côté ou en remplacement de Saint François de Sales.

Les succès de François de Sales et du Père Chérubin de Maurienne vont inciter à la création de la« Sainte-Maison » de Thonon. Ce projet est mentionné par François de Sales dès 1595. L'idée est de créer un pôle à la fois religieux et économique. La première action que ces deux religieux vont obtenir, est que les biens de l'ancien prieuré de Thonon soient restitués à la cure de cette ville.

---

11 Bernard Dompnier, les missions des Capucins et leur empreinte sur la réforme catholique en France, dans « Revue d'histoire de l'Église de France », 1984, p.128-129 : http://www.persee.fr/doc/rhef_0300-9505_1984_num_70_184_3324 ;
12 La date de la fondation du couvent de Montmélian est très incertaine.
13 http://www.museemilitairelyon.com/spip.php?article92 ; Antoine Péricaud, Notice sur Charles -Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, Lyon, Imprimerie de J.M. Barret, 1827;
14 Antoine Péricaud, Notice sur Charles Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, Op. Cit., p. 8 ; ; Yenn Lignereux, les« Trois corps du roi » dans , les entrées d'Henri IV à Lyon, 1594- 1596, dans la revue Cairn.info, Dix-septième siècle, 2001/3, (n+212) presse universitaire de France, p.405-407 ; Joëlle Thérien, La représentation du duc de Nemours à la veille de son emprisonnement par les Lyonnais le 21 septembre 1593, dans Revue étudiante du département d'histoire de l'UQAM, colloque 2010 :

En effet, ceux-ci avaient été réuni avec ceux de l'ancien prieuré de Saint-Jean-hors-les-murs de Genève à la collégiale de Viry autour des années 1589 par le Pape Sixte V*15*.

2-Genèse de la « Sainte Maison, les relations avec les Oratoriens de Rome, le Pape et la « Sainte Maison » de Lorette.

Le traité de Vervins signé le 2 mai 1598 mis fin à des années d'incertitudes et de guérilla dans la région chablaiso-genevoise. Le début des pour parlés de Vervins en janvier 1597 annonçait déjà une stabilité. Et les missions religieuses s'intensifièrent à partir de ce moment-là.

Le succès de la cérémonie des « Quarante-heures » le 7 et 8 septembre 1597 à Annemasse présidée par le frère Chérubin de Maurienne avait incité à faire la même chose à Thonon, mais de manière encore plus solennelle. Les « Quarante-heures » étaient une cérémonie théâtralisée typiquement baroque qui était la spécialité des moines Capucins *16*.

C'est le 20 septembre 1598 qu'est fixée la date pour l'ouverture de cette cérémonie à Thonon. Il vint un nombre prodigieux de personnes de Suisse, du Valais, de la Vallée d'Aoste, du Bugey, de la Dombes et de la Bresse *17*.

Le 01 et 02 octobre 1598 se répéta la cérémonie des Quarante-heures qui se termina dans l'ancienne église des Ermites de Saint Augustins *18*. Cette cérémonie se fit en présence du duc de Savoie et nombreuses personnalités ecclésiastiques notamment le légat pontifical Alexandre de Medicis, le Nonce de Turin, l'évêque de Genève Mgr Garnier, les évêques de Saint-Paul-les-trois-châteaux, de Torcello et de Termoli. En novembre 1598, le duc imposa le catholicisme comme religion officielle et accorda 4 foires franches par an à la ville de Thonon avant de quitter le Chablais le 12 novembre pour se rendre à Barraux *19*.

Cependant le roi Henri IV imposa le fait que Genève fut inclus dans le traité de Vervins. Cela empêchait le duc de reprendre le Pays de Gex et le bailliage de Gaillard ainsi que les 12 paroisses du bailliage de Terniers que s'étaient emparés les genevois. Cela empêchait aussi toute recatholicisation de cette partie du diocèse de Genève. Il était nécessaire d'en parler au pape pour obtenir de lui qu'il fasse pression sur le roi de France.

L'évêque de Genève avec qui le duc s'était concerté fut d'avis d'envoyer François de Sales à Rome afin de lui exposer ce problème. François voulu aussi régler le problème des bénéfices ecclésiastiques tenus dans le Chablais par l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare. Saint François de Sales se rendit ensuite à Fort Barraux. Le duc de Savoie avant de repartir pour Turin, laissa à Thonon deux compagnies de Suisses catholiques et de magnifiques ornements pour l'église Saint Hippolyte 20. C'est aussi à ce moment que Saint François de Sales réussit à avoir la co-adjutorie pour le diocèse de Genève, c'est à dire la quasi-certitude d'être évêque de Genève ainsi que pratiquement la co-gouvernance sur le diocèse. C'était donc surtout la confirmation de ce titre par le Pape qui fut la principale motivation de son voyage à Rome. En février 1599, Saint François fut en état de partir pour Rome *21*.

A Rome, il passa une sorte d'examen pour être évêque même si normalement il en était exempté. Les territoires du duc de Savoie en étaient exemptés car la nomination des évêques relevait du duc de Savoie depuis l'indult pontifical de 1452. Mais, le passage de cet examen était pour lui une excellente opportunité d'élargir son réseau d'influence, et surtout une tentative de faire baisser les frais de l'élévation à ce titre auprès du pape. C'était un jeu risqué car cela pouvait montrer aussi une sorte d'allégeance au pape qui pouvait déplaire au duc de Savoie.

---

15 Jean-Louis Grillet, Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont Blanc et du Léman, Volume 3, Op. Cit. p. 441;
16 Léon Dupont Lachenal, Trois siècles et demi de vie franciscaine à Saint-Maurice, p. 160;
17 Collectif, publié par L'Abbé Migne, Œuvres complètes de Saint François de Sales, Paris 1861, p. 391 ; Léon Dupont Lachenal, Trois siècles et demi de vie franciscaine à Saint-Maurice, Op. Cit. p. 162 ; André Donnet et Grégoire Ghika, Saint François de Sales et le Valais, Op. Cit. p. 48;
18 L'Abbé Migne, Œuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit. p. 395
19L'Abbé Migne, Œuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit.p. 422 ; Léon Dupont Lachenal, Trois siècles et demi de vie franciscaine à Saint-Maurice, dans « Echos de Saint-Maurice, 1960, tome 58, p.160 : http://www.aasm.ch/pages/echos/ESM058034.pdf;
20L'Abbé Migne, Œuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit. P. 427, 428, 429
21 L'Abbé Migne, Œuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit. p. 439

Il rencontra de cette manière le cardinale Borghèse, le futur Pape Paul V, mais aussi le cardinal Baronius qui était le chef de l'Ordre des Oratoriens depuis 1593. Il rencontra aussi le jésuite Bellarmin et surtout l'Oratorien savoyard Giovanni Giovenale Ancina (Giovanni Giovenale Ancina venait de la ville de Fossano. Il avait contribué à l'élévation de cette ville en évêché en 1592). Les Oratoriens était un Ordre très proche du pape Clément VIII. C'est dans la continuité de cette forme d'allégeance au Pape qu'il faut comprendre la fréquentation par Saint François de Sales du couvent de Vallicella des Oratoriens et ses rapports très étroits avec cet Ordre. Le 24 mars, le pape expédiait des lettres apostoliques dans lesquelles il accordait à l'évêque de Genève, Saint François de Sales comme coadjuteurs. Le 25 mars, Saint François de Sales communie avec le Pape.*22*

Il avait aussi présenté, comme requête auprès du pontife, le vœu que l'évêché et le chapitre de la cathédrale puissent être transférés d'Annecy à Thonon. C'est une logique si on se place du côté d'un stratège pour une reconquête catholique et territoriale. Mais diverses causes vinrent s'opposer à ce projet *23*. Le projet de la Sainte-Maison qui apparaît ensuite, semble découler directement de ce vœu de transfert du siège épiscopal. Peut-être pour en être d'abord un des arguments.

Surtout en 1599, Saint François de Sales se rend en pèlerinage à la « Sainte-Maison » de Lorette dans la province des Marches en Italie. Il s'arrêta chez les jésuites du lieu et il put faire une messe dans le Sanctuaire le lendemain *24*.

Il faut s'arrêter un peu sur l'importance de la Sainte-Maison de Lorette en cette fin du XVIe siècle. C'est tout simplement le pèlerinage le plus important d'Europe qui a détrôné ou presque détrôné le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle.

Cette Sainte-Maison de Lorette est la maison de la vierge qui aurait été transportée miraculeusement de Palestine à Lorette par les anges. En même temps aurait été trouvée sur le lieu une statue de la Vierge. C'est donc un sanctuaire dédié à la vierge. Lorette se situe dans la Marche d'Ancône et fait partie des états du Pape. Le pèlerinage de Lorette devient au cours du moyen-âge, par sa renommée grandissante un enjeu politico-religieux. Petit à petit, au XV e siècle, le pèlerinage et le lieu seront accaparés par la Papauté pour être, en 1507, sous tutelle directe du Saint Siège. Parallèlement, les Papes feront encore augmenter la notoriété du lieu ; notoriété qui renforce de fait leur pouvoir depuis qu'ils ont acquis ce sanctuaire. A la fin du XVI e siècle et au début du XVIIe siècle, le sanctuaire est très connu. Tous les princes catholiques et surtout la Maison de Savoie lui portent une dévotion particulière *25*.

La piété de Notre Dame de Lorette existe au moins, pour la Maison de Savoie, depuis 1500.Claudine Brosse de Bretagne, seconde femme du duc de Savoie Philippe II reprend un des vœux de Marguerite de Bourbon, 1ère femme de Philippe II et fait construire une chapelle sur le lieu où ce prince a fait une chute de cheval, près de Sainte Julie, dans l'Ain actuel (Sainte Julie se situe près de Chazey-sur-Ain où il y avait une résidence ducale). La chapelle qui existe toujours est dédiée à Notre-Dame-de-Lorette.

Charles Emmanuel 1er et sa femme Catherine-Michèle ont aussi porté une dévotion particulière à ce sanctuaire car ils auraient été guérit par l'intercession de la vierge de Lorette en 1583 pour lui, et en1589 pour elle. Même si ils ne pourront jamais accomplir le pèlerinage à Lorette, ils le feront plus tard par l'intermédiaire de leurs filles, les très pieuses Marie-Apollonie et Catherine-Francesca.

Le parallèle entre la Sainte-Maison de Lorette et la Sainte-Maison de Thonon est évident. Il s'agit en fait de créer un sanctuaire important de manière à faire rayonner le catholicisme et la Maison de Savoie. Cette idée de Sainte-Maison sera évidemment partagée aussi par les membres de la cour de Savoie.

---

22 L'Abbé Migne, Oeuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit. p. 452-453
23 L'Abbé Migne, Oeuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit. p. 467
24 L'Abbé Migne, Oeuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit. p. 455
25 Paolo Cozzo, Reproduction de sacralité dans le duché de Savoie, dans, Politique et dévotion autour du souvenir de la Passion en Occident (Moyen Äge-Epoque moderne), 2016, p. 445;

Le jubilé de 1600 que prépare le Pape, apporte une stature supplémentaire à ce sanctuaire qui devient aussi un étendard contre le protestantisme. Ce jubilé aura des résonances en Savoie. Notamment à Vicoforte près de Mondovi et à Thonon, puisque les deux localités obtiendront du pape, à la demande au duc de Savoie, un jubilé spéciale en 1602.

C'est donc très probable que cette idée de Sainte-Maison se soit élaborée à Rome avec le Pape Clément VIII et les Oratoriens. Selon son hagiographie, François de Sales aurait soumis l'idée de la Sainte-Maison de Thonon au Saint-Siège de Rome. Il en parla avec son évêque, mais aussi avec le Père Chérubin de Maurienne, le Père Esprit de Baume et le légat pontifical.

La bulle de la fondation de la Sainte-Maison est accordée par le pape Clément VIII le 13 septembre1599 *26*. Il accorda les revenus de trois prieurés : Le prieuré de Saint Jeoire près de Chambéry, le prieuré de Nantua dans le Bugey et le prieuré de Contamine-sur-Arve. Plus tard, s'ajoutera les revenus de l'abbaye de Filly en Chablais. Il nomma en même temps l'Oratorien Baronius, cardinal depuis 1596, cardinal-protecteur de la Sainte Maison.*27* Le cardinal Baronius était devenu aussi, à la veille de la mort de Philippe Néri, le chef de la congrégation de l'Oratoire.

Le Pape établi ensuite à Thonon une confrérie sous le titre de Notre-Dame-de-la-Compassion, dépendante de la Sainte-Maison de Thonon dont le but était de travailler à la conversion des hérétiques, de prêter un concours actif aux missionnaires et autres ecclésiastiques, et d'assister les nouveaux convertis. Elle avait aussi pour but, d'assurer des rentrées financières, soit en sollicitant des aumônes, soit en sollicitant des appuis. Le duc de Savoie et ses cinq fils entrèrent dans cette confrérie prestigieuse.

Le pape Clément VIII et l'Oratorien Giovanni Giovenale Ancina érigèrent à Rome en correspondance avec la Sainte-Maison de Thonon et sa confrérie, une congrégation pour accueillir les hérétiques convertis venus visiter Rome. Cette congrégation qui pourvoirait au logement et à l'entretien des nouveaux convertis était dirigée par un neveu du pape, le cardinal Aldobrandini qui fut nommé président *28*. Ancina avait pour cela loué une maison près de l'église des Oratoriens deRome, Santa Maria in Vallicella *29*.

Si l'idée d'une Sainte-Maison à Thonon se concrétise en 1598, en même temps qu'est signé le traité de Vervins, ce projet est donc désormais porté par le Pape et les Oratoriens que Saint François de Sales visite à Rome en 1599.*30*

---

26 L'Abbé Migne, Œuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit. p. 468 ; J.-M. Lavancey, La Sainte Maison de Thonon et le prieuré de Saint Jeoire (près de Chambéry), dans Documents, Académie des sciences et belles-lettres et Arts de Savoie, Volume VIII, Imprimerie générale savoisienne, à Chambéry, 1918, p. 7; Léon Dupont Lachenal, Trois siècles et demi de vie franciscaine à Saint-Maurice, Op. Cit. p. 162 ;
27 L'Abbé Migne, Œuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit. p. 468-469
28 L'Abbé Migne, Œuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit. p.473 (voir préc.)
29 Life of B. Jhon Juvenal Ancina, p. 157-158 ; 30L'Abbé Migne, Œuvres complètes de Saint François de Sales, Op. Cit. p. 467

Église de Vallicella des Oratoriens à Rome (photo Wikipedia)

Organisation de la Sainte Maison :
Comme nous l'avons dit, la Sainte-Maison de Thonon avait comme protecteur le cardinal Baronius de la congrégation des Oratoriens. Elle eut comme préfet Saint François de Sales à qui le Pape a accordé le pouvoir d'écrire tous les statuts du gouvernement de la Maison.

La Sainte-Maison de Thonon se composait de quatre sections principales. La première appelée le« presbytère » était formée d'un collège de huit prêtres séculiers dont le supérieur prenait de titre de préfet. Le premier préfet allait être comme on l'a dit, Saint François de Sales. Ces prêtres devaient suivre la règle de l'Oratoire de Philippe Néri. Il était peut-être prévu un couvent Oratorien. Ils avaient comme mission les fonctions pastorales dans la ville de Thonon et la gestion de l'église paroissiale de Saint Hippolyte, qui prit ensuite le vocable de Notre-Dame-de-la-Compassion. Ils avaient aussi la conduite de sept enfants de chœur nourris et élevés dans la Maison. L'objectif était la création, à terme d'un séminaire. Et enfin, ils devaient gérer la distribution des aumônes aux pauvres.

La seconde section de la Sainte-Maison allait être confiée aux moines Capucins. C'était des missions de prédications partout où ils pouvaient aller. Ces missions allaient être dirigées vers le Chablais bien-sûr, mais aussi vers le Valais et le canton de Fribourg. L'objectif ultime était de faire des prédictions à Genève et dans le Pays de Vaud.

La troisième section était la construction d'un collège et l'instruction publique. Cette section allait être dans un premier temps, jusqu'en 1603/1605 confiée aux jésuites. Puis à des prêtres séculiers et enfin à partir de 1616 à des Barnabites. Le pape Clément VIII avait prévu le financement des jésuites à hauteur de 500 écus d'or par an sur sa caisse personnelle *31*.

La quatrième section était un refuge pour les nouveaux convertis. C'est dans cette section que fut créé « l'Herberge des Arts » qui représente le volet économique de la Sainte-Maison de Thonon par l'apprentissage technique. Un des arguments pour la fondation de cette Maison était en effet l'émigration des catholiques vers les terres protestantes et comment y remédier.

31 L'Abbé Migne, Œuvres complètes de Saint François de Sales,Op. Cit. p. 469-471 ;

Les grandes métropoles lémaniques étaient et sont toujours Genève et Lausanne. Les autres centres majeurs sont aussi au Nord du lac Léman (les villes de Morges, Nyon, Vevey, ….). Et malgré le discours lisse catholique, il est tout lieu à penser qu'il y eu une émigration importante vers ces centres avec bien-sûr une conversion au protestantisme obligatoire pour rester y travailler. L'emploi était donc une donnée majeure. Il fallait donc montrer qu'il y avait aussi de l'emploi dans les pays catholiques, et surtout créer un centre capable de rivaliser avec les centres économiques protestants. D'où le volet économique important de la Sainte-Maison de Thonon mais aussi la fondation de quatre foires franches dans l'année par le duc de Savoie en 1598.

Le refuge des convertis de Thonon était aussi en lien avec celui qu'avait fondé l'oratorien Giovanni Giovenale Ancina à Rome ce qui lui donnait plus de force. Ce lien lui donnait une présence dans la capitale de la chrétienté, indispensable pour sa renommée.

Et enfin il y avait comme nous l'avons vu plus haut, une confrérie chargée de trouver d'autres financements et soutiens pour la Sainte Maison. Le duc de Savoie et ses enfants en firent partie.

La première constatation est que la Sainte Maison privilégia dans un premier temps les Ordres proches du Pape et de Saint François de Sale. Les jésuites et les Oratoriens sont à cette époque deux Ordres très proches du pape et de Saint François de Sale. L'essor des Oratoriens est dû en grande partie à l'accession à la papauté de Clément VIII en 1592. Il leur donne tous de suite des missions, les nomme à des postes importants et en 1596 en nomme deux comme cardinaux.

Il est important de parler de la nomination aux postes d'Archevêque d'Avignon et d'évêque de Cavaillon de deux oratoriens importants, Tarugi et Bordini par le pape Clément VIII dès son accession en 1592. Ces nominations sont à mettre en parallèle avec l'évènement de l'invasion de la Provence par le duc de Savoie Charles Emmanuel 1er en 1590 ; Cette expédition militaire avait eu pour but de soutenir les ligueurs de Provence, donc là aussi un objectif de reconquête catholique. Tarugi restera en poste à Avignon jusqu'en 1596, année où il sera muté à Sienne avec en plus le chapeau de Cardinal. Bordini cette année-là prendra le siège d'Avignon en remplacement de Tarugi avec bien-sûr la promotion d'évêque à archevêque.

Cela ressemble à un fort soutien du pape pour l'expédition en Provence de Charles Emmanuel 1er, même si l'expédition a du plomb dans l'aile dès 1592. Néanmoins un espoir existe jusqu'en 1596 et des troupes savoyardes sont même laissées à Berre (près de Marseille) jusqu'au traité de Vervins en1598. Le témoignage de ce lien entre les Oratoriens de Provence et le duc de Savoie est l'archevêque ligueur d'Aix-en-Provence qui doit fuir sa ville. Il se réfugie d'abord à Avignon auprès de Tarugi en 1593 puis après à Berre sous la protection des troupes du duc de Savoie l'année suivante [32]. Il est tentant de voir à Thonon, la reconfiguration de l'épisode de Provence avec l'alliance du Pape, des Oratoriens et du duc de Savoie avec un but affiché de reconquête catholique, et un but caché de reconquête territoriale.

Un autre Ordre présent à la Sainte-Maison de Thonon est aussi très proche de la papauté: c'est l'Ordre des jésuites. Le père du duc de Savoie Charles Emmanuel 1er, le duc Emmanuel-Philibert les introduit en Savoie dès 1561 pour Turin et 1564 pour Chambéry. En 1586, sous le duc Charles Emmanuel 1er, ils sont à Nice et en 1596, nous les trouvons à Aoste et surtout près du sanctuaire de Vicoforte à Mondovi. L'introduction des jésuites ressemble à un gage que le duc de Savoie donne au Pape. Les jésuites sont aussi depuis le début, les compagnons de Saint François de Sales dans la mission de re-catholisation du Chablais.

En réalité, les liens entre Sainte François de Sales et les jésuites sont forts. C'est un jésuite qui est le directeur de conscience du Saint, le Père Povessino.

---

32 Fabrice Micaleff, Charles Emmanuel de Savoie, les Alpes et la Provence, les aléas d'un apprentissage de la géo-stratégie, dans La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XV e-XIX e siècle), 2014 Grenoble, Université de Savoie Mont Blanc, p. 245-260 ; Giovanni Marciano, Memorie historiche della congregatione dell'oratorio, livre III, Chapitre IV, éd. In Napoli, 1693, p. 242 ; Giacomo Pietro Bacci, Vita di S. Filippo Neri apostolo di Roma, Roma, 1837, Breve Notizia di alcuni compagni di San Filippo Neri, p.23-24 ; Pierre du Mas, La vie du vénérable César de Bus, fondateur de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, p.178-179; Giacomo Pietro Bacci, Vita di S. Filippo Neri apostolo di Roma, Roma, 1837, Breve Notizia di alcuni compagni di San Filippo Neri, p.17-18 ;

Les avoir à ses côtés pour le prévôt, c'est aussi le gage d'avoir de très bonnes relations vers la curie romaine et c'est aussi avoir un réseau dans toute l'Europe comme nous l'avons vu à Lorette. Le troisième Ordre à bénéficier de la Sainte-Maison de Thonon est les Capucins. Les relations entre Saint François de Sales et ces derniers sont ambiguës. Elles oscillent entre une admiration obligée, une coopération forcée et une concurrence. L'Ordre des Capucins a surtout l'appui de la Maison de Savoie. Il est représenté par l'énergique Chérubin de Maurienne.

Église du couvent des jésuites à Chambéry

Un parallèle à Vicoforte près de Mondovi, les guerres et le jubilé de 1602
Un parallèle doit être fait entre le sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Compassion à Thonon et le sanctuaire de la Vierge de Vicoforte près de Mondovi. Comme nous l'avons vu, cette ville avait été privée de cathédrale suite à la construction, à sa place, d'une citadelle. Citadelle voulue essentiellement pour surveiller une ville rebelle.

Mais une apparition de la vierge en 1594 avait tout de suite créé une grande dévotion pour le peuple qui afflux en masse devant un petit oratoire à Vicoforte. La prise en main de cette dévotion naissante par l'évêque et le clergé local faisait craindre que cette vierge devienne un emblème de la rébellion contre le duc de Savoie. Or Mondovi était une ville stratégique dans les liaisons entre le Piémont et la mer, et le duc de Savoie ne pouvait pas se permettre de perdre cette ville comme il avait perdu Genève et Lausanne entre 1532 et 1536.

En 1596, le duc accapare ce sanctuaire et en fait un temple de la dévotion mariale de la Maison de Savoie. Sa renommée croissante renforcée par la dévotion du duc pour cet endroit et pour la Vierge en faisait un lieu de plus en plus important. Le duc décide donc de construire un immense complexe autour du sanctuaire avec un couvent de Feuillant, des appartements royaux, un Hospice pour les pèlerins et un collège tenu par les jésuites.

En 1598, l'impossibilité de réformer l'abbaye d'Hautecombe et de la transformer en un couvent de feuillants (les feuillants sont des cisterciens réformés) à cause des pressions du roi de France sur Citaux, pousse le duc à faire de Vicoforte le nouveau mausolée de la Maison de Savoie. En effet, à travers l'abbaye de Citaux qui était la Maison-chef de l'Ordre cistercien, le roi de France avait un

contrôle indirect sur les abbayes cisterciennes d'Europe, dont bien-sûr Hautecombe. L'enjeu de la réforme du couvent d'Hautecombe n'était donc pas seulement spirituel mais éminemment politique. La réforme visait à soustraire l'abbaye de la domination de Citaux et de celle, indirecte du roi de France.

La construction du sanctuaire de Vicoforte est confiée à l'architecte ducal Ascanio Vitozzi qui va concevoir un projet gigantesque pour l'église et les bâtiments annexes ; projet qui ne sera achevé qu'en 1732 avec quelques modifications.

Si la Sainte-Maison de Thonon doit être le grand sanctuaire tourné vers une reconquête du Valais, du Pays de Vaud, Fribourg et de Genève, Vicoforte est lui le grand sanctuaire tourné vers la Ligurie et l'Outre-mer. La similarité entre les deux sanctuaires peut aussi être poussée avec les villes rebelles de Mondovi et de Genève. Si la première était encore sous contrôle, la seconde était à reconquérir et sa population ramenée à la vraie foi et à l'obéissance du duc de Savoie *33*.

Mais les projets de la Sainte-Maison de Thonon allaient être contrariés et retardés par la guerre entre le duc de Savoie et le roi de France qui commence en 1599 à cause de Saluces. Elle se finira en 1601 par le traité de Lyon. Si le duc garde Saluces, il perd la Bresse, le Bugey et le Pays de Gex. Ce traité, même si il est avantageux en termes de territoires pour le roi de France, il paraîtra plutôt comme une victoire du duc de Savoie. En effet, la France perdait définitivement sa dernière enclave du côté Italien des Alpes. Le duc de Savoie faisait du Piémont un ensemble cohérent et éloignait la menace française sur sa capitale (La ville de Carmagnole était à 20 km de Turin).

Suite au traité de Lyon, le sanctuaire de Vicoforte a été ensuite mis sous le vocable de « Notre-Dame-de-la-Paix ». Sa fonction a été aussi d'exalter la dimension royale du duc de Savoie en regard de la dimension « d'épicier » du roi de France dans l'affaire de Saluces. Le duc réussit même à soutirer au pape un jubilé spécial pour les sanctuaires de Thonon et de Vicoforte. Le but était de faire rayonner ces sanctuaires grâce à l'attraction de ces jubilés au-delà des frontières du duché, en Ligurie pour Vicoforte et dans la Bresse, la Dombes, le Bugey, le Pays de Gex, le Valais, le Chablais, le canton de Fribourg et le Val d'Aoste pour celui de Thonon.

La fin de la guerre permet donc que se déroulent les festivités du Jubilé qui a été accordé par lePape à la demande du duc de Savoie pour les sanctuaires de Vicoforte et de Notre-Dame-de-la-Compassion *34*. Les festivités du jubilé commencèrent le 12 mai 1602 et se poursuivirent jusqu'au15 juillet. C'est à ce moment-là, le 25 mai 1602 qu'intervint l'inauguration officielle de la Sainte-Maison de Thonon. Ce fut un véritable succès car il y aurait eu 160 000 personnes venant de tous horizons : Bresse, Bugey, Genevois, Valais, Fribourg, Aoste, ….*35.* Il compta environ cent dix processions *36*.

Cependant, malgré cette inauguration, le traité de Lyon avait changé pas mal de données. Une partie du diocèse de Genève était maintenant sous la domination du roi de France notamment le Valromey, la Michaille et le Pays de Gex. Saint François de Sales adapte très vite sa stratégie à cette nouvelle situation. Il réussit aussi à y trouver un avantage : cela permettait de débloquer la situation issue du traité de Vervins au sujet du Pays de Gex. Comme ce bailliage appartenait maintenant au roi de France, François de Sales se rendit donc en France en 1602 pour obtenir son aide.

Afin de pousser le roi à accéder à son souhait, François de Sales va utiliser son réseau romain et contraindre le roi à prouver sa catholicité en permettant une mission de conversion dans le Pays de Gex et en restituant à l'église les biens ecclésiastiques que les protestants de Genève s'étaient accaparés (le grand souci de François de Sales était le financement de ses projets).

---

33 Paolo Cozzo, « Due croci vittoriose e ammirabili » Stato sabaudo e Repubblica di Genova ; legami e tensioni fra geografia ecclesiastica, vita religiosa e dimensione devozionale », dans, Genova e Torino Quattro secoli di incontri e scontri, a cura di Giovanni Assereto, Carlo Bitossi e Pierpaolo Merlin, Genova 2015, p.286-287 ;
34 Paolo Cozzo, Reproduction de sacralité dans le duché de Savoie (XVIe-XVIIe siècles), dans Politique et dévotion autour du souvenir de la Passion en Occident (Moyen-âge-époque modene) Firenze University Presse, 2016, p.446-447 ;
35 J.-M. Lavancey, La Sainte Maison de Thonon et le prieuré de Saint Jeoire (près de Chambéry), dans Documents, Académie des sciences et belles-lettres et Arts de Savoie, Volume VIII, Imprimerie générale savoisienne, à Chambéry, 1918, p. 8 ;
36 Gabriella Cahier, Registre de la compagnie des pasteurs de Genève. T. VIII, 1600-1603; éd. Librairie Droz Genève, 1986, p. 139 note 85 ;

Cependant nous pouvons remarquer que son voyage est en contradiction avec la logique de profiter de l'impulsion extraordinaire du jubilé de 1602 pour renforcer le travail d'organisation et de développement de la Sainte-Maison de Thonon. Jubilé qui a eu un grand pouvoir d'attraction y compris dans les provinces du Pays de Gex, Bugey, Bresse, Pays de Vaud, Valais et Fribourg. Ce voyage vers la France semble être le premier signe d'un délaissement de la Sainte-Maison de Thonon pour Saint François de Sales qui se réoriente vers d'autres objectifs.

François de Sales a déjà été en France pour ses études. C'est un pays qu'il connaît déjà et il va donc là-bas se construire un nouveau réseau influent. Mais malgré des interventions brillantes notamment devant le roi, des succès assez exceptionnels et bien qu'il obtienne une pension du souverain *37*, il sera soupçonné d'être impliqué dans un complot visant le roi. Cette accusation est d'autant plus grave que le duc de Savoie est lui impliqué ce qui renforce les soupçons à son égard et ruine une partie de son succès *38*.

Tableau de Saint François de Sales dans l'église barnabite de Contamine-su-Arve.

Il ne rentrera en Savoie qu'en septembre 1602 et précipitamment, qu'à partir du moment où il apprit la connaissance de la mort de l'évêque de Genève, Mgr de Granier, de façon à être présent pour la succession, de peur que l'on nomme quelqu'un d'autre comme évêque. Les mois suivant seront utilisés uniquement pour organiser son nouveau rôle.

37 Charles Cotolendi, La vie de Saint François de Sales, Op. Cit. p. 123;
38 Thèse Bauer, p. 165;

Le vide laissé à la Sainte-Maison de Thonon semble avoir été occupé par le duc de Savoie. Nous voyons que le 02 décembre 1602, le conseil d'administration de la Sainte-Maison est nommé par le duc. Il est composé de plusieurs membres de l'Ordre de Saints-Maurice-et-Lazare et de notables locaux. L'arrivée des chevaliers de Saints-Maurice-et-Lazare peut nous paraître surprenante. Saint François de Sales leur livrait une guerre juridique depuis maintenant plusieurs années afin de récupérer les rentes ecclésiastiques issues des cures du Chablais, des bailliages et du Pays de Gex. Qu'ils soient dans le conseil d'administration risquait de les renforcer dans cette bataille juridique.

Déjà, le duc de Savoie approuvait mollement les bulles de restitution de ces biens que François de Sales avait demandés au Pape et obtenus. Et il ne les a jamais fait exécuter, faisant traîner en longueur cette affaire pour qu'elle ne se fasse pas (le sénat de Savoie et la Cour des Comptes refusaient d'entériner le bref du souverain pontife *39*). C'était surtout, comme l'on fait remarquer les chevaliers une grosse perte de rentes qui aurait risqué de diminuer l'attrait de l'Ordre et l'attribution des commanderies. C'était risquer de décevoir et de voir partir une clientèle qui a été constituée de puis son père ; clientèle surtout basée dans la république de Gênes. Mais plus que tout, c'était un procès maladroit qui pouvait être vu comme une attaque contre ce que représentait symboliquement les chevaliers de Saints-Maurice-et-Lazare. Ceux-ci représentaient avant tout la gloire et l'honneur de la Maison de Savoie *40*.

Mais tous les projets ont besoin de financement pour être exécuté. Et Saint François de Sale a passé une grande partie de sa vie à la recherche de financement. C'est d'autant plus grave, qu'après 1601, la Sainte-Maison de Thonon perd aussi le financement du prieuré de Nantua, maintenant dans les mains du roi de France.

Le traité de Lyon a aussi remis en question le traité de Vervins et la question de Genève. Charles Emmanuel 1er, peut être fort du succès du jubilé, s'est sentit alors libre d'attaquer cette ville le 20 et21 décembre 1602. L'attaque surprise est un échec qui va anéantir des années d'efforts. Le pape Clément VIII est devenu furieux contre le duc de Savoie *41*. Saint François de Sales, lui, est muet dans ses lettres. Ce silence en dit en réalité beaucoup.

En effet, cet échec ruina le travail de François de Sales pour reconquérir Genève. Car cette ville, après le traité de Saint Julien le 21 juillet 1603, était reconnue indépendante du duc de Savoie *42*. Il reconnaissait aussi la liberté de mouvement des protestants dans le duché de Savoie. De ce fait, il ne reste plus à Saint François de Sales, soit de convaincre le duc de ne pas tenir compte des traités, soit d'aller chercher Genève, définitivement du côté de la France. Nous comprenons donc que sa stratégie se tournera de plus en plus du côté de la France où dès 1604 il entame un voyage à Dijon qui sera le prémisse de la fondation de l'Ordre des Visitandines.

3- Réorganisation après 1603 et jubilé de 1607.

Charles Emmanuel 1er obtient la confirmation le 9 septembre 1603 de l'union des Ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare effectuée par son père et le pape Grégoire XIII en septembre et Novembre 1572 *43*. L'organisation de la Sainte-Maison en 1603 confirmera aussi la présence des chevaliers de Saints-Maurice-et-Lazare dans l'orbite du « Presbytère »*44*. Les prêtres porteront sur leurs habits désormais, la croix de Saints-Maurice-et-Lazare. C'est aussi le départ des jésuites en1603 ou 1605, avec des raisons officielles « financières ». Il semble en réalité que cela soit une réorganisation complète de la Sainte-Maison de Thonon et la mise à l'écart du Pape voulue par le duc de Savoie. Le pape arrête donc les financements des jésuites bien avant sa mort en 1605.

_____

39 André Donnet et Grégoire Ghika, Saint François de Sales et le Valais, Op. Cit. p. 51-52;

40 Polo Cozzo, « Questo abito è di onore e di religione ». La domensione religiosa degli orini cavallereschi sbaudi nella prima età moderna, dans « Il principe, le spada e l'altare, 2014, adizioni ETS, p. 195-213;

41 Thèse Bauer, p. 177;

42 Thèse Bauer, p. 178;

43 Joseph A Bosson, Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, tarantaise, imprimé à Nancy, chez Sébastien Henault, 1759, p.170 :

44 Madeleine Compère et Dominique Julia, 74 Thonon, collège de la Sainte-Maison, collège de plein exercice, dans « les collèges français, 16e-18e siècles, répertoire 1, france du Midi, Bibliothèque historique de l'éducation, 1984, 10-1, p. 679 ;

C'est donc seulement le nouveau Pape, Paul V qui ratifie la décision du duc de Savoie de mettre officiellement la Sainte-Maison de Thonon sous la protection de l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, trois ans après, le 13 août 1606 *45*. Le nouveau Pape qui arrivait sur le trône de Saint Pierre, comme chaque nouveaux papes avait besoin de se créer des appuis politiques. Il était donc très enclin à satisfaire les demandes des souverains européens, même celles qui n'avaient pas pu l'être ou qui avaient pris un gros retard stratégique sous l'ancien Pape. Après cette date, c'est des Ordres monastiques très favorables au duc de Savoie qui vont venir à Thonon : Les feuillants, les Capucins et les Barnabites.

C'est aussi en 1606 l'obtention d'un nouveau jubilé pour la Sainte-Maison de Thonon qui se déroulera du 1er mai à la fin juin 1607. Ce dernier va encore accorder la même année au duc, un chapeau de cardinal pour son fils Maurice. Le duc de Savoie va aussi exprimer ses ambitions de reconquête de Genève en 1608 et demander au Pape en cas de réussite, un titre royal, largement mérité.

La situation de la difficile mise en place de l'Oratorien Giovanni Giovenale Ancina comme évêque de Saluces en 1602, peut nous aider à comprendre le changement des relations entre le Pape Clément VIII et le duc de Savoie entre 1602 et 1605 qui, pendant cette période, aboutit à la réorganisation de la Sainte-Maison de Thonon qui se déroule de 1602 à 1608.

Pour comprendre cette situation, il faut remonter en 1588. A cette époque, le duc de Savoie envahissait le Marquisat de Saluces. Mais cette invasion n'a pas été officiellement une action dirigée contre le roi de France, mais une intervention « salutaire » du duc de Savoie contre des huguenots menaçants. L'appui nouveau du roi de France Henri III envers les protestants en 1588, la présence importante de protestants dans le Dauphiné et de Vaudois dans les vallées voisines (à ne pas confondre Vaudois des vallées des Alpes cottiennes et Vaudois du Pays de Vaud. Dans ce cas c'est des premiers qu'il s'agit), la proximité géographique de Saluces vis à vis de Turin, surtout avec son enclave de Carmagnole à quelques kilomètres de la capitale, légitimait en réalité cette intervention*46*.

Mais la conversion d'Henri IV en 1593 et la reconnaissance de cette conversion par le Pape ensuite, rendait de moins en moins légitime le fait de garder ce marquisat. Seule la présence de nombreux protestants dans le Dauphiné et de Vaudois dans les vallées adjacentes pouvaient encore légitimer sa garde. Mais celle-ci devait se faire en collaboration avec le Pape pour qu'elle ait un minimum de légitimité. Cela tombait bien puisque Saluces était un évêché créé récemment *47* qui dépendait uniquement de la Papauté et d'aucune province ecclésiastique. Son évêque décéda en juillet 1597.Le choix de son remplaçant allait faire l'objet d'une lutte et d'un compromis entre le roi de France, le duc de Savoie et le Pape. Dans ce contexte, la papauté pu facilement imposer son candidat, peut être un Oratorien, et peut être Giovanni Giovenale Ancina, d'autant que celui-ci pouvait plaire au duc de Savoie puisqu'il était né à Fossano, ville du duché de Savoie. L'envoi d'un Oratorien était d'autant plus pertinent que cela semblait renforcer l'argument du duc de Savoie à propos de la menace hérétique sur ce diocèse *48*.

L'appui de la papauté était donc essentiel au duc s'il voulait garder le Marquisat. Mais, la guerre de 1599 contre la France et le traité de Lyon en 1601 avait passé outre et avait scellé le sort du Marquisat de Saluces même si il y avait une insatisfaction dans chaque parties.

Cependant, la question de la nomination d'un évêque à Saluces n'avait pas été réglée et se trouvait donc être, après 1601, plus qu'une affaire entre le duc de Savoie et le Pape. Évidemment, après le traité de 1601, le duc de Savoie n'avait plus besoin de l'aide du Pape, et les négociations avec lui furent difficiles car l'évêché n'était pas soumis à l'indult de 1452 mais dépendait directement du pape.

---

45 Orazio Premoli, Histoire des Barnabites (au XVII e siècle), Rome, Industrie typographique romaine, 1922, p. 59.

46 Stéphane Gal, Charles Emmanuel de Savoie. La politique du précipice, éd. Payot, 2002, p. 302-303 ; Paolo Cozzo, I vescovi della transizione. La diocesi di Saluzzo e la politca ecclesiastica déll'occupazione sabauda del marchesatodi Saluzzo, tra dissidenza religiosa e ortodossia cattolica (secoli CVI-XVIII), a cura di M. Fratini, Torino, 2004, p. 200-201 ;

47 Saluce a été élevé en siège épiscopal en 1511 au détriment de l'évêché de Turin et bien sûr au détriment du duc de Savoie qui perdait là un moyen de pression.

48 Pietro Damilano, Ancina, Giovanni Giovenale, dans Treccani, dizionario biografico degli italiani, volume 3 (1961) :www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-giovenale-ancina_(Dizionario-Biografico)/ ; Paolo Cozzo, I vescovi della transizione. La diocesi di Saluzzo e la politca ecclesiastica déll'occupazione sabauda del marchesato di Saluzzo, tra dissidenza religiosa e ortodossia cattolica (secoli CVI-XVIII), Op. Cit., p. 206-207;

Le duc voulait privilégier pour ce poste un membre de la fidèle famille des Provana de façon à avoir un homme fidèle et à terme, à faire entrer ce diocèse dans le giron de la province de Turin. La candidature de Giovanni Giovenale Ancina était pour le pape déjà un compromis avec le duc de Savoie. Ce dernier avait même proposé comme solution de compromis pour le Pape qu'Ancina devienne évêque de Mondovi,

Le Pape imposa tout de même son candidat pour Saluces ce qui fut un semi-échec pour le duc de Savoie sur une terre qu'il avait chèrement payée *49*. Pire les relations entre le duc de Savoie et Giovanni Giovenale Ancina devinrent après 1602 exécrables. Le duc de Savoie ne renonça pas à la souveraineté sur Saluces et exigea de l'évêque qu'il prête allégeance au duc de Savoie comme ses prédécesseurs l'avaient fait avec le roi de France. Soutenu par le Pape, Ancina opposa un net refus ce qui eut comme conséquence l'interdiction de se rendre dans son diocèse. Il ne put y aller que le 6 mars 1603 après de nombreuses plaintes envers la curie et menaces de démission. Néanmoins, une fois sur le siège de Saluces, il essaya ensuite de se rapprocher de l'élite locale et des intérêts du duc de Savoie, dans une politique de réconciliation mais sans jamais se soumettre complètement. La longue vacance de quatre ans du siège de l'évêché de Saluce après la disparition d'Acina en 1604 montre que rien n'était réglé entre le duc de Savoie, le Pape et le roi de France.

Donc après le traité de 1601 et après avoir obtenu les jubilés de 1602 pour ses sanctuaires de la Sainte-Maison de Thonon et de Vicoforte, le duc pouvait enfin revenir à un rapport de force normal avec la papauté pour diminuer le pouvoir de Rome sur son duché. Le départ de François de Sales pour la France allait permettre la mise sous tutelle de la Sainte-Maison de Thonon sous le contrôle des chevaliers de Saint-Maurice-et-Lazare, organe bien plus fidèle au duc de Savoie qu'au Pape. Et le départ des jésuites allait aussi dans ce sens puisqu'il éloignait un Ordre très dévoué au Pape en plus qu'il donnait un gage de respect du traité de Saint Julien de 1603.

L'éducation dans la Sainte-Maison de Thonon allait être ensuite être assurée de manière minimale par des prêtres séculiers jusqu'à qu'elle soit reprise par les Barnabites en 1616.

Le départ de Saint François de Sales en France en 1602 est aussi un fait qui aurait pu être considéré comme un acte déloyal envers le duc de Savoie. Le coadjuteur, celui qui allait normalement devenir évêque aurait dû résister au roi de France plutôt que de lui présenter son allégeance en allant à Paris. D'autant plus qu'il n'y avait plus de menace guerrière et que la nomination de l'évêque de Genève relevait toujours de l'indult de 1452. Elle dépendait donc toujours du duc de Savoie. On comprend donc sa précipitation à rentrer en Savoie à la mort de l'évêque de Genève. Leduc de Savoie aurait pu légalement nommer une autre personne plus fidèle à ce poste.

Saint François de Sales va ensuite effectuer un voyage vers le Piémont en 1603 pour montrer son allégeance en tant que nouvel évêque de Genève au duc de Savoie (surtout après l'échec de son voyage en France de 1602). Il prend le temps aussi de voir son ami Oratorien Giovanni Giovenale Ancina qui est comme lui depuis 1602, évêque mais de Saluces, comme nous l'avons vu plus haut. C'est une manière pour l'évêque de Genève de rappeler aussi sa fidélité au Pape. Pendant son épiscopat, Giovanni Giovenale Ancina aura la gloire de convertir le neveu de Calvin. Ce fait restera cependant assez méconnu à cause de la volonté du roi de France, du duc de Savoie et du Pape d'apaiser les tensions entre catholiques et protestants à cette date (entre 1602 et 1604) *50*.

Dans son entreprise de séduction auprès du duc de Savoie, François de Sales se rendra aussi en1603 à Vicoforte près de Mondovi en pèlerinage.

Arrivée des Feuillants à Abondance

C'est sûrement de Vicoforte ou de Turin, et avec l'idée de plaire au duc de Savoie ou à sa discrète suggestion qu'il aura l'idée de ramener les feuillants près de Thonon en 1604, dans l'ancienne abbaye d'Abondance tenue par les Chanoines réguliers de Saint Augustin.

---

49 Paolo Cozzo, I vescovi della transizione. La diocesi di Saluzzo e la politca ecclesiastica déll'occupazione sabauda del marchesato di Saluzzo, tra dissidenza religiosa e ortodossia cattolica (secoli CVI-XVIII), Op. Cit., p. 206-207;

50 Raoul de Buttet, « Le cavalier de Savoie » par Marc Antoine de Buttet : un point de vue original dans les controverses qui secouent encore l'Europe, et notamment la France, l'Espagne, la Savoie et Genève, dans, La Revue savoisienne, 2008, éd. Académie flomimontane, Annecy, impr. Aoste, p. 141-151 ;

Les feuillants étaient bien implantés dans le Piémont grâce à la volonté du duc de Savoie, surtout dans le sanctuaire de la Consolata de Turin et dans celui de Vicoforte où ils avaient le monastère principal. Ils avaient aussi remplacé les bénédictins dans l'abbaye de Sainte-Marie-de-Pignerol et il était prévu qu'ils s'installent dans l'abbaye de Saint-Michel-de-la-Cluses et dans l'abbaye cistercienne de la Staffarda *51*.

Le remplacement des chanoines Augustins par des feuillants moins gourmands semblait être aussi une entreprise rentable pour Saint François de Sales qui cherchait constamment des financements de partout. Les feuillants s'installèrent à Abondance en 1607.

Cloître du couvent Feuillant et du sanctuaire de la Consolata à Turin

Le couvent des Capucins (1608- missions en 1602), la pièce maîtresse de la Sainte-Maison de Thonon et le jubilé de 1607.
En 1608 sont installés officiellement les Capucins. Cette installation s'était faite après le second jubilé qui avait été accordé par le Pape Paul V au sanctuaire de la Sainte-Maison de Thonon du 1er mai à la fin juin 1607. Ce jubilé fut l'œuvre du père Chérubin de Maurienne *52*.

Ce couvent est la pièce maîtresse du duc de Savoie dans cette institution. L'emplacement du couvent le montre. Ils sont installés sur une partie de l'emplacement de l'ancien château ducal *53*.C'est aussi une fondation du duc de Savoie, ce qui lui donne du prestige. Les capucins sont un des Ordres préférés du duc de Savoie, voir l'Ordre préféré. Il leur fera aussi construire un luxueux couvent avec une église très ostentatoire au-dessus de Turin, le Mont-des-Capucins.

Le deuxième indice d'une relation proche entre le duc de Savoie et les Capucins de Thonon est la fondation dans leur église, d'une chapelle dédiée au vénérable Amédée IX de Savoie. Il était né dans le château de Thonon en 1435, ce qui donnait plus de force à cette chapelle qui pouvait devenir un lieu de culte dynastique et un lieu de pèlerinage. Amédée IX sera béatifié en 1677 et manquera de se faire canoniser vers les années 1682 54.

---

51 Emmanuel Coux, L'Ordre des feuillants en Savoie et la construction de l'état savoyard, dans le site « flaneries historiques dans l'ancien duché de Savoie, mai 2017, http://flanerie-historique-dans-l-ancien-duche-de-savoie.over-blog.com/2017/05/l-ordre-des-feuillants-en-savoie-et-la-construction-de-l-etat-savoyard.html ;
52 P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, 2nd édition, Saint Maurice 1939, p. 84 ;
53 Jean Louis Grillet, Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont Blanc et du Léman, Tome troisième, éd. Puthod, Chambéry, 1807, Op. Cit. p. 415 ;
54 Correspondance de Roland Dupré, lettre 114, de Dupré à Croisy, 31 mars 1682, éd. A Julien, Genève, 1906, p. 149,

L'église des Capucins sera donc mise sous le vocable d'Amédée IX et de Saint François d'Assise en 1617(les capucins sont aussi des franciscains).L'église n'est consacrée que le 9 juillet 1618 55. Il ne faut pas oublier non plus qu'Amédée IX est aussi considéré comme un Saint Franciscain. Un autel avait aussi été élevé pour Amédée IX dans l'église paroissiale de Thonon par les prêtres de la Sainte-Maison.

L'Ordre des Capucins est une branche des franciscains qui nait dans la péninsule italienne dans le cadre de la contre-réforme catholique. Dès qu'ils ont l'autorisation par le Pape de franchir les Alpes en 1574, ils fonderont un couvent à Chambéry (plus exactement près du vieux pont de Cognin) en1575, C'est la première fondation d'un couvent outre-Alpes avec celui de Lyon la même année. L'Ordre se développera ensuite rapidement avec la fondation d'un couvent à Saint Jean de Maurienne en 1580. Il se peut ensuite que l'action du Père Chérubin ait été décisive dans la fondation des couvents de Montmélian et d'Annecy. En effet, ce dernier est fondé entre 1592 et1593 grâce à la volonté de Charles Emmanuel de Savoie-Nemours, duc du Faucigny-Genevois.

Le couvent d'Annecy va servir de départ pour des missions dans le Chablais et dans les Bailliages. En 1602 est fondé une mission fixe à Thonon. Cette année va être une année importante puisqu'il est décidé de créer une custodie spéciale pour la partie savoyarde de la province capucine de Lyon. Cette custodie est directement liée au prestige de l'inauguration de la Sainte-Maison cette année-là. Et la custodie reprend donc le nom de « Mission de Thonon ».

La mission de 1602 de Thonon se transforme en 1608 en un véritable couvent ce qui confirme l'ancrage des Capucins dans le Chablais. Des missions peuvent partir plus facilement vers le Valais et elles seront dirigées par le Père Chérubin de Maurienne.

Dès 1609, il y aura aussi des missions à Fribourg dirigées par le Père Chérubin et en 1611, un premier couvent sera fondé à Saint Maurice d'Agaune *56*. 1611 est aussi l'année où la Custodie de Savoie se transforme en une province indépendante de la province de Lyon, toujours sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Compassion avec le nom de « Mission de Thonon »*57*.

Le« Chorographica descriptio provinviarum et conventuum Fratrum Minorum S. FrancisciCapucinorum » de Giovanni da Moncalieri autrement dit, l'atlas des provinces capucines écrit par Jean de Moncalieri est intéressant car il nous montre bien l'ambition territoriale de cette province. Dans cette province capucine sont inclus les territoires protestants de Genève et du Pays de Vaud. Cela montre une réelle volonté de reconquête catholique.

Bien plus, cette carte montre que le Valais, le Pays de Gex et le Bugey font aussi partie de cette province alors que d'un point de vue politique, ces territoires catholiques ne font plus parties du duché de Savoie depuis 1476 pour le Valais et depuis 1601 pour le Bugey et le Pays de Gex. Cela ressemble énormément à une affirmation de territorialité de la Savoie sur ces territoires. Ce livre est imprimé la première fois à Rome en 1643, puis une nouvelle fois à Rome et à Turin en 1646. Cette ambition des capucins est aussi ce que dénonce sans ambiguïté la faction protestante après la Diète de Viège, dans le Valais le 28 mars 1604 *58*. Le Valais fera de fait, aussi partie de la province capucine de Savoie *59.*

Il se peut aussi que la limite de cette province ait voulu comprendre au début la Bresse et ait compris aussi Fribourg. Les missions vers Fribourg en 1609 (avec le Père Chérubin de Maurienne) et la fondation d'un couvent en 1617 avec des moines savoyards, indiquent aussi une revendication de la Savoie pour cette ville. Elle a été au moyen-âge un satellite de la Savoie, et a même fait partie de ce duché de 1452 à 1476. L'exemple du Valais montre que les limites des provinces peuvent se modifier. Les missions capucines de la province de Suisse dans le Valais, insistante la veille de la construction des couvents de Sion et de Viège.

---

55 Jean Lullin, Notice historico-topographique sur la Savoie, (après 1776) p. 67 ;
56 P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, Op. Cit. p.107
57 Léon Dupont Lachenal, Trois siècles et demi de vie franciscaine à Saint-Maurice, Op. Cit., p. 169 ; P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, Op. Cit. p.87 : cette province prendra corps environ un an après la proposition de Paul de Césène.
58 P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, 2nd édition, Saint Maurice 1939, p. 79 ;
59 P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, Op. Cit. p. 104 : cette situation se concrétise en juin 1631 ;

Entre 1627 et 1631, dans un climat de crise politique 60 et d'épidémie de peste, puis de nouveau le 22 mai 1634 et en 1725, ont été des tentatives d'annexion de ce canton à cette province capucine *61*. En 1765, il est même envisagé de créer une custodie indépendante qui comprenait le Valais, Fribourg et les autres parties de la Suisse romande *62*.

Détail du « Theatrum Sabaudiae » : le couvent est au centre de la Photo (L). Le château comtal était sur le couvent et sur le carré d'Arbre (A).

D'autre part, à Fribourg, la situation du couvent des Capucines de Montorge est assez ambiguë. Ce couvent est fondé par un soleurois établit à Fribourg, Jacques de Vallier en 1626. Son frère était un capucin du couvent d'Altorf, donc pas de la province de Savoie. Montorge fut occupé par quatre sœurs venues de Gerlisberg (Lucerne). La fondation de ce couvent de capucines ressemble donc à une revendication de la province capucine de la Suisse *63* au détriment de la province de Savoie.

Fribourg est aussi montrée dans le Valais, comme un centre de résistance catholique concurrent à Thonon. L'évêque Adrien II voulut remplacer les prêtres indignes de son diocèse par des prêtres venant de Fribourg. Les capucins de Thonon réussirent à les renvoyer et à montrer qu'ils étaient suffisants pour remplir leurs tâches *64.* Le second jubilé de 1607 à Thonon semble avoir été fait d'abord pour les Valaisans. Ceux-ci accoururent en nombres, aussi bien des bas-valaisans de langues françaises que des hauts-valaisans de langues allemandes. On avait même mis des confesseurs en langues allemandes pour eux *65.*

---

60 Berbard Truffer, Jost, Hildebrand, dans dictionnaire historique de la Suisse, 2006, http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F21481.php ; Les jésuites sont expulsés du Valais par la Diète en 1627.
61 P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, Op. Cit. p. 102-104 et p. 133-135; Le Valis finit par se rattaché àla province de Suisse entre le 15 avril et le 12 octobre 1766. (p. 136-137). Cela déclencha des plaintes venues des Bas-Valaisans. Etait-ce une représaille contre le roi de Sardaigne qui avait attribué tous les biens que l'hospice du grand-Saint Bernard possédait en Italie aux chevaliers de Saint Maurice-et-Lazare ?
62 P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, Op. Cit. p.135
63 Petite Chronique et bibliographie, dans Revue historique vaudoise, 1905, p.250-251 ; Kathrin Utz Tremp, Montorge, dans dictionnaire historique Suisse, 2008 ;

Emplacement du couvent capucin et du château du duc de Savoie à Thonon.
Les murs de soutènements sont peut-être ceux du château.

Les cantons catholiques et les autorités françaises ont dû réagir très tôt pour que ces territoires soient détachés de la province de Savoie. Mais cela reste encore flou pour le territoire de Fribourg malgré la carte de l'Atlas de 1643.

Il est aussi à signaler les très mauvaises relations entre le pouvoir français et les Capucins vers les années 1637 et 1650 lorsqu'un savoyard, Giovanni da Moncalieri se trouve être le général de cet Ordre. Il est même interdit d'entrée en France et les moines capucins sont aussi interdits de sortie du territoire français pour se rendre à des chapitres généraux. La situation ne datait pas de 1637 mais a été le résultat d'une lente dégradation depuis des années.

Le travail des capucins de la province de Savoie était particulièrement entravé par leurs coreligionnaires étrangers. Déjà, dès 1602, des agents et même des capucins français faisaient tout pour que les missions en Valais échouent. Ils avaient aussi profité du trouble entre le Pape et le duc de Savoie entre 1603 et 1605 pour discréditer à Rome le travail des capucins savoyards en Valais. La situation fut rétablit grâce à Paul de Césène qui avait été nommé définiteur général par les Cardinaux et qui était venu dans le Valais et dans le Chablais pour se rendre compte lui-même de la situation. C'est notamment grâce à lui que le duc de Savoie pu obtenir une province capucine en1610 *66* (entérinée en 1611).

Dans cette province, des couvents sont ensuite fondés à Rumilly et à Moûtier en 1612. Une mission à Saint-Julien-en Genevois en 1608 se transforme en couvent dès 1615. Puis des couvents sont fondés à la Roche-sur-Foron et à Fribourg en 1617 comme nous l'avons vu, à Aoste en 1618, à Sallanches en 1619, à Belley entre 1619 et 1626 et à Gex en 1624. Ensuite furent fondés les couvents de Conflans, Bourg-Saint-Maurice et Seyssel entre 1626 et 1627, puis ceux de Sion dans le Valais 67, Morgex et Châtillon-Saint-Vincent dans le Val d'Aoste. Celui de Yenne en 1648 et uné phémère couvent à Brig dans le Haut-Valais en mai 1659 68.

64P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, Op. Cit. p. 83 ;
65P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, Op. Cit. o. 84 ;
66P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, Op. Cit. p.87 ;
67 P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, Op. Cit. p.122. Le couvent est consacré en 1643.
68P. Sulpice d'Ayent, OMC, Les Capucins en Valais, Op. Cit. p.124 : les bourgeois exigeait des religieux de langue allemande ce qui était difficile à trouver dans la Province de Savoie. Cette histoire de langue fut le prétexte à reparler de la Province Suisse.

Il est important de remarquer que les couvents de Belley, Gex et Seyssel sont fondés pendant une période d'alliance entre la Savoie et la France qui va de 1619 à 1626/27. En 1619, c'est le mariage entre le prince héritier Victor Amédée et la sœur de Louis XIII, Christine de Bourbon, mariage arrangé avec l'aide de Saint François de Sales en 1618. Et en 1625/1626, c'est la participation de la France aux guerres savoisiennes menées par le duc de Savoie contre Gênes.

C'est aussi pendant cette période que sont fondés les couvents de Bourg-en-Bresse et Châtillon-sur-Chalaronne entre 1626 et 1633. Les couvents de Bourg-en-Bresse et Seyssel ont pris place dans d'ancien châteaux ou forts de la Maison de Savoie (l'ancien château de Seyssel et l'ancien fort Saint Maurice à Bourg-en-Bresse, démoli en 1611) cette situation rappelle le couvent de Thonon qui a pris place dans l'ancien château des ducs de Savoie, montrant par là son lien privilégié avec cette dynastie.

Néanmoins, la fondation d'un couvent à Nantua semble avoir échouée. Dans la carte de la province de Savoie de l'Atlas de Giovanni da Moncalieri, Nantua est signalée comme une mission capucine. Couvent bénédictin de Nantua dont les revenus devaient financer la Sainte-Maison de Thonon

Couvent bénédictin de Nantua dont les revenus devaient financer la Sainte-Maison de Thonon

Sa situation, dans la cluse de Nantua qui relie la Bresse du genevois et Lyon à Genève, en fait une situation très stratégique. C'est aussi une petite ville comme Seyssel, Gex et Belley capable de supporter le poids financier d'un couvent. Nantua est d'autant plus symptomatique que son couvent bénédictin devait servir de financement à la Sainte-Maison de Thonon.

Le couvent des Capucin de Thonon se trouvait sur l'espace vert entre l'avenue du Léman, la rue des Ursules et la falaise. Sur la planche du Theatrum Sabaudiae, il se trouve indiqué par la lettre (L). Le reste du château est indiqué par un espace vert avec un carré d'arbres et la lettre (A).

Les Chartreux à Ripailles

Saint François de Sales, en accord avec son souverain, commença l'installation en 1601 ou 1607dans le vieil ermitage de Ripaille, des Chartreux qui s'installèrent en fait définitivement qu'en 1614.La fondation d'une chartreuse est à cet époque une fondation très prestigieuse et très coûteuse et c'est

évidemment une fondation ducale. Les chartreux devinrent les plus gros propriétaires terriens de Thonon *69*.

Charles Emmanuel 1er avait l'intention de réhabiliter la mémoire du premier duc de Savoie. Il envisageait de rapatrier les dépouilles d'Amédée VIII et d'Amédée IX dans son nouveau mausolée de Vicoforte. La Sainte-Maison était un miroir de Vicoforte et rappelait les vies de ces ducs de Savoie.

Ripaille avait été le siège de l'Ordre de Saint Maurice créé par son ancêtre Amédée VIII ; Ordre qui s'était illustré à Lépante en 1571. Ce souvenir était donc à cette époque très présent, surtout avec le renouveau de cet Ordre accolé à celui de Saint Lazare. C'est aussi dans cette idéologie dynastique, qu'un rôle important et central fut confié aux chevaliers de Saints-Maurice-et-Lazare dans la Sainte-Maison de Thonon.

De plus, dans certaines publications, nous pouvons lire que la chartreuse de Ripaille a servi d'intérim pour être le siège de l'Ordre du Collier ou de l'Annonciade. Ce siège avait été fixé à Pierre-Châtel jusqu'en 1601, date où le Bugey est perdu. Il se peut alors qu'il a été envisagé de le transporter à Ripaille en même temps que de fonder une Chartreuse à cet endroit. La lenteur de l'installation des moines qui semble survenir qu'en 1614 et peut être d'autres évènements ont porté le siège de l'Ordre chevaleresque de l'Annonciade dans le couvent des Camaldules de Turin.

L'arrivée des Barnabites en 1616

Puis en 1616, c'est les Barnabites qui s'installent dans le vieux couvent des Ermites-de-Saint-Augustin qui avait été fondé par Amédée VIII en 1427. Les moines en avaient été chassé par les bernois en 1536. L'église était aussi sous le vocable de Saint Sébastien. Elle avait été momentanément rendue au culte pour la célébration des Quarante-heures en 1598. Elle reçut en1615 le vocable des Saints-Maurice-et-Lazare. Les barnabites reprirent la mission de l'éducation laissée en 1603 par les jésuites.

Saint François de Sales avait rencontré les Barnabites en allant à Milan en pèlerinage sur la tombede Saint Charles Borromée en 1612. Sur le chemin, il fut accueilli par les barnabites de Verceil.Voulant suivre le modèle du Saint qui avait énormément favorisé les Barnabites au cours de sa carrière, il les fit venir pour gérer le collège chapuissien d'Annecy en 1614, puis gérer celui de Thonon en 1616. Les Barnabites avaient aussi comme objectif de gérer des missions de prédicateurs missionnaires en plus de l'enseignement.

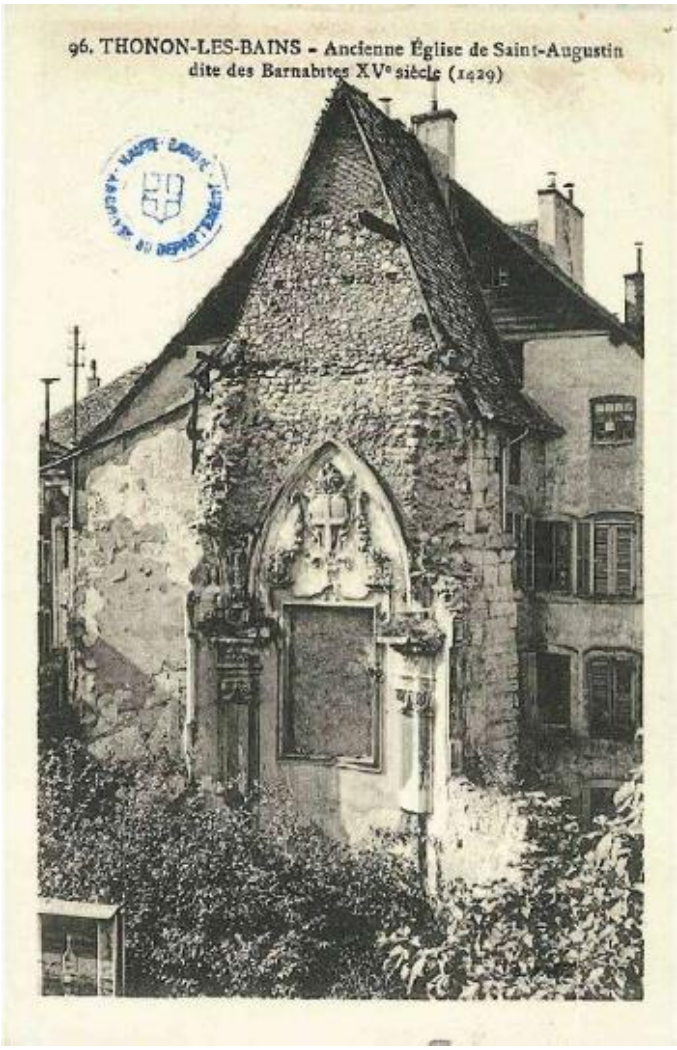

Cette venue avait été aussi souhaitée par le duc de Savoie. Celui-ci les avait déjà accueilli avec énormément de fastes en 1609 à Turin (dans l'église de Saint Dalmas). Ça a été la plus grande cérémonie jamais réalisée pour l'accueil d'un Ordre monastique par un duc de Savoie. Il y avait eu toute la cour, les évêques, un cardinal, et une cérémonie à la cathédrale.

Contrairement aux jésuites qui partirent à cause d'un manque de financement, on trouva tous de suite de l'argent pour installer les pères Barnabites ce qui montre la volonté du duc de Savoie de les avoir à Thonon, et surtout sa préférence au dépend des jésuites. Pour le financement, il fut prévu que les revenus du prieuré de Contamine-sur-Arves, environ 1000 ducatons, leur seraient obligatoirement attribués pour le fonctionnement du collège lors de son ouverture.

De ce fait, il y eu immédiatement un conflit sur ce sujet avec les prêtres séculiers qui dirigeaient la Sainte-Maison. Ils prétendirent que les revenus du prieuré étaient destinés à tous ses membres. Ce conflit fut résolu par le duc de Savoie qui attribua ce revenu aux seuls Barnabites.

Le père Juste Guérin, provincial, et le père Isodore Pentorio, supérieur du couvent de Turin coopéreront largement à la fondation du collège de Thonon. Ils étaient très estimés à la cour de Turin. Ce dernier devint aussi en 1615, Grand prieur de l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare après en avoir été un chevalier *70* .Juste Guérin deviendra lui, un proche de Saint François de Sales et ensuite évêque de Genève (1639-1645).

---

69 Robert Tinthoin, Essai de géographie urbaine historique. Une petite ville ; Thonon dans la première moitié du XVIII e siècle, dans Revue géographie Alpine, 1972, 60-2, p. 353,
70 Orazio Premoli, Histoire des Barnabites (au XVII e siècle), Rome, Industrie typographique romaine, 1922, p.59-61; Polo Cozzo,« Questo abito è di onore e di religione ». La domensione religiosa degli orini cavallereschi sbaudi nella prima età moderna, dans « Il principe, le spada e l'altare, 2014, adizioni ETS, p.204

Église de Contamine-sur-Arve qui a été donnée aux Barnabites

Preuve de l'importance de cet établissement, vers 1617/1618, le chapitre général des Barnabites déclara que Thonon deviendrait une prévôté et une maison de Noviciat qui fut effectivement ouverte le 1er février 1619 *71*.

C'est aussi de Thonon que parti la première fondation barnabite en France, à Montargis, en 1620.Le général des Barnabites, père Boerio qui était très audacieux, su créer une Maison en France grâce à l'appui d'Antoine des Hayes qui était gouverneur de Montargis. Cet Antoine des Hayes était surtout un ami très proche de Saint François de Sales. C'était une sorte d'ambassadeur du Saint en France *72*. Cette année-là, s'ouvrait un chapitre général de l'Ordre et le père Jérôme Boerio était réélu Supérieur général de l'Ordre *73*.

Nous pouvons voir dans cette action, un échange de « bons procédés » entre les Barnabites et Saint François de Sales. Ce dernier était très bien intégré en France et avait des relations. Il va tout faire pour implanter cet Ordre dans ce pays. La tâche était particulièrement difficile car les autorités françaises se méfiaient de cet Ordre Milanais qu'ils assimilaient à une intelligence étrangère liée à l'ennemi. C'était peut-être aussi dans le cadre de favoriser les Barnabites en France, qu'il faut comprendre le malheureux choix qu'avait fait François de Sales à Pignerol en choisissant un supérieur français lors du chapitre général de l'Ordre des Feuillants en 1621 au détriment du candidat savoyard pour gouverner l'Ordre des feuillants. Nous voyons en effet juste après, une autorisation du roi de France en faveur de la fondation d'un couvent Barnabite à Paris et à Lyon (fondations qui néanmoins échoueront dans un premier temps).

_____

70 Orazio Premoli, Histoire des Barnabites (au XVII e siècle), Rome, Industrie typographique romaine, 1922, p.59-61; Polo Cozzo,« Questo abito è di onore e di religione ». La domensione religiosa degli orini cavallereschi sbaudi nella prima et à moderna, dans « Il principe, le spada e l'altare, 2014, adizioni ETS, p.20471Orazio Premoli, Histoire des Barnabites (au XVII e siècle), Rome, Industrie typographique romaine, 1922, p.83-85 ;

72 Orazio Premoli, Histoire des Barnabites (au XVII e siècle), Rome, Industrie typographique romaine, 1922, p. 85-86

73 Jérome Boerio devint généal de L'Ordre Barnabite de 1617 à 1623

En contrepartie, les Barnabites favoriseront l'implantation d'un couvent de la Visitation à Montargis. Mais Saint François de Sales recevra bien plus de cet Ordre. Les Barnabites ont l'écoute du Prince et c'est Juste Guérin qui s'occupera en 1634 de l'implantation d'un couvent de la visitation à Turin. C'est aussi lui qui sera moteur pour la canonisation de Saint François de Sales et pour son procès. Nous pouvons même considérer Juste Guérin comme un prélat dans la continuité des « de Sales » à Genève.

L'Ordre des Barnabites était depuis 1608 organisé en trois provinces. La province Lombarde qui comprenait la Lombardie, l'Allemagne et l'Autriche, la province romaine qui comprenait le centre et le sud de l'Italie et la province Gallica-Piémontaise qui comprenait le duché de Savoie, une partie de la Lombardie avec la République de Gênes et la France.

Il est remarquable de voir que les Barnabites vont ensuite s'attribuer le culte de la Sainte-Maison de Lorette. En 1629/31, a été édifiée dans leur église de Turin, une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Lorette avec une reproduction de la Sainte-Maison. A Verceil, l'autre grand couvent barnabite du duché de Savoie, sera construit, en 1682, accolée à l'église du couvent, une chapelle de Notre-Dame-de-Lorette (Cappella della Madonna di Loreto) construite par un groupe de nobles de Verceil qui avaient fondé la compagnie de la Beata-Vergine-di-Loreto *74*.

Le couvent des barnabites se trouvait sur l'actuel square Aristide Briand. Il était signalé dans le Theatrum Sabaudiae par la lettre (Q) et est au centre de l'image.

Les Visitandines: Le couvent des Visitandines est fondé dès 1626. C'est la quatrième fondation de cet Ordre dans le duché de Savoie. Elle est facilitée par le fait que l'évêque de Genève est le propre frère de François de Sales, un des fondateurs de l'Ordre avec Jeanne de Chantal. Si c'est la première fondation de moniale dans Thonon, nous pouvons nous interroger sur sa date tardive en regard de l'intérêt qu'avait Saint François de Sales envers la Sainte-Maison de Thonon et l'Ordre de la Visitation. C'est aussi une date tardive en regard du prestige de cette Sainte-Maison qui passe après une petite ville comme Belley.

74http://www.nigrasum.it/it/database-madonne-nere/63-italia/2142-vercelli-santuario-della-santa-casa-di-loreto-in-san-cristoforo.html ; Francesco Luigi Bareli, Memorie dell'origine, fondazione, avanzamenti, successi ed uomini illustri de PP. Barnabiti, p. 538 ;

Les raisons de ce retard peuvent être financière mais aussi morale, dans le but d'éloigner toute présence féminine dans un lieu que l'on veut le plus Saint à une époque où la femme est représentée comme une pécheresse et une tentatrice. Est-ce que c'est ce qui expliquerait leur fondation d'abord à Evian en 1625 avant d'être transférée à Thonon ?

Les bâtiments et l'église de ce couvent existent toujours. Ils ont été construits en 1637, dix ans après l'arrivée des moniales à Thonon. Il est signalé dans le Theatrum Sabaudiae par la lettre (P). Son église avec un dôme bleu dans le dessin (qui est un dessin idéalisé jamais réalisé) était en face d'une porte fortifiée de la ville qui subsistait au XVII e siècle (Porte qui se situait sur la rue "Chante Coq").

Église baroque et couvent des visitandines vue de la rue « Chante Coq »

Les Ursulines de Chambéry fonderont un couvent à Thonon en 1634. C'est une concurrence directe avec le couvent de la Visitation. C'est aussi le deuxième couvent de cet Ordre en Savoie. Il est probable qu'en plus de l'opportunité de la fondation, celle-ci correspond à une stratégie d'implantation plus large dans le duché de Savoie. En effet, les Ursulines pensèrent sûrement profiter de la renommer de Thonon pour favoriser l'expansion de leur Ordre et fonder ensuite un couvent à Turin. C'est à cette date que les visitandines réussissent à fonder un couvent à Turin.

Il est remarquable de voir que la plupart des fondations Ursulines se calquent géographiquement sur des couvents capucins, comme à Thonon bien sûr, mais aussi à Sallanches, Belley et Gex, couvent qui sont fondés à partir de celui de Chambéry. Y avait-il l'ambition de créer une circonscription ecclésiastique ursuline pour la Savoie comme celle des Capucins ? Nous pouvons constater aussi à Thonon le voisinage des Ursulines avec les Capucins qui indique peut être un lien.

Cette fondation a été faite pendant les quatre ans de la vacance épiscopale entre les épiscopats de Jean-François de Sales et Just Guérin (1635-1639). Ce couvent aurait sûrement eu plus de difficulté à s'établir face aux protecteurs des visitandines qu'étaient ces évêques. Et enfin, que le couvent de Thonon avait eu la chance d'avoir une généreuse protectrice sans laquelle cette fondation aurait été impossible d'un point de vue financier [75].

---

75 Emmanuel Coux, Les ursulines en Savoie au XVIIe siècle : un ordre méconnu entre Saint Charles Borromée et la concurrence des visitandines, dans : http://flanerie-historique-dans-l-ancien-duche-de-savoie.over-blog.com/2018/02/les-ursulines-en-savoie-au-xvii-e-siecle-un-ordre-meconnu-entre-saint-charles-borromee-et-la-concurrence-avec-les-visitandines.html ;

Le couvent des Ursulines était proche du couvent des Capucins. Il est signalé dans le Theatrum Sabaudiae par la lettre (N). Il y a encore actuellement à Thonon, une rue des Ursulines.

Les Minimes: Ce couvent est fondé en 1635 grâce à la générosité d'Albert Eugène de Genève, Marquis de Lullin *76*. Il était ambassadeur en France et avait été nommé chevalier de l'Annonciade en 1638 77. Il fit bâtir aussi dans la ville un magnifique palais où fut établi « la Maison des arts » qui dépendait juridiquement de la Sainte-Maison. Même si le fondateur de l'Ordre, Saint François de Paul est Italien, les Minimes sont avant tout un Ordre français. Arrivé tardivement, leur couvent est le plus loin du centre-ville. C'est aussi le seul couvent avec celui de la Visitation dont les bâtiments sont encore existants, même si l'église des Minimes à disparue. Le couvent actuel a été construit entre 1649 et 1686 *78*.

Comme le dit l'historien Paul Guichonnet : « le style de ce bâtiment, avec ses fenêtres ornées est unique en Haute Savoie ». Le couvent est dû à l'architecte tessinois César Barilli et au sculpteur Giovanni Battista Gallo *79*.

Le couvent des Minimes, dont les bâtiments existent toujours dans la « Grande Rue », est signalé dans le theatrum Sabaudiae par la lettre (T).

Bâtiments de la Sainte-Maison et église paroissiale « Notre Dame de Compassion »
A l'origine, c'est l'église paroissiale de la ville de Thonon, sous le vocable de Saint Hippolyte. Elle va recevoir ensuite le vocable de Notre-Dame-de-la-Compassion. Cette église existe toujours aujourd'hui. Au Sud de cette église seront construits en 1636 les bâtiments principaux du« presbytère » de la « Sainte-Maison » prévue aussi pour être un séminaire.

Ces bâtiments étaient à la place de la basilique actuelle de « Saint François de Sales » construite au XX e siècle et de style néo-gothique. Les prêtres de la Sainte-Maison restaureront aussi plusieurs chapelles disséminées dans le territoire thononais : la chapelle Saint Bon que François de Sales consacrera en 1617 sous le vocable de l'Assomption de Marie *80*, la chapelle de Corzent entre 1626et 1644, la chapelle de Tully qui est reconstruite en 1681 *81*.

Sur le Theatrum Sabaudiae, l'église paroissiale est signalée par la lettre (C) et la "Sainte-Maison" par la lettre (B)

Couvent des Minimes, un des deux survivants des couvents du XVII e siècle.L'église du couvent a cependant disparue.

76 Guillaume Fatio, Autour du lac léman, éd. Slatkine, Genève, 1981, p. 46 :
77 Jean-Louis Grillet, Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont Blanc et du Léman, p.419 :
78 https://www.thononlesbains.com/fr/patrimoine-culturel/1/115440-hotel-dieu.html ;
79 Paul Guichonet, nouvelle encyclopédie de Haute-Savoie, éd. La fontaine de Siloé, 2004 et 2007, p. 359 ;
80 https://www.thononlesbains.com/fr/patrimoine-culturel/1/129014-chapelle-saint-bon.html ;
81 http://www.savoie-archives.fr/archives73/dossiers_sabaudia/_eglises/eglise-thonon.php ;

Les Annonciades Célestes. C'est un Ordre qui va naître vers Gênes au début du XVII e siècle et se développer d'abord en Franche-Comté. Ce couvent est fondé tardivement en 1650 et il est proche de celui des Minimes ce qui peut indiquer un lien entre les deux Ordres. Un couvent de cet Ordre avait été fondé à Annecy en 1638. Il s'agissait du couvent de Salins réfugié dans la ville d'Annecy qui y est resté *82*. Il se peut que les moniales proviennent d'Annecy. Il y avait aussi un couvent de cet Ordre à Chambéry fondé en 1644.

Les Annonciades Célestes étaient dans l'îlot entre la rue François Morel et l'avenue du général de Gaule, près du square Jean Mercier. Leur couvent est signalé dans le Theatrum Sabaudiae par la lettre (X).

La stagnation et la décadence : Malgré un début très prometteur, La Sainte-Maison de Thonon ne deviendra pas le plus important sanctuaire à l'Ouest des Alpes. Une des raisons est financière. Un tel projet coûte énormément d'argent. Et les recherches de financement de François de Sales ont été vaines. Ceux qui disposaient de bénéfices ecclésiastiques ne se sont pas laissé dépouiller, même au profit d'un si grandiose projet.

En plus, la disparition des financements venant du prieuré de Nantua après 1601, puis du Pape après1603 ont été des coups difficiles. L'attribution des bénéfices du prieuré de Contamine-sur-Arves aux seules Barnabites a été aussi handicapant pour les autres sections de la Sainte-Maison de Thonon.

Mais ces derniers après 1616 ont donné l'illusion de faire rayonner Thonon sur l'Europe une nouvelle fois après 1598, 1602 et 1607. Un des leurs, Juste Guérin deviendra même évêque de Genève de 1639 à 1645. Cependant les Barnabites ne deviendront pas un Ordre majeur en Europe et leur entrée en France sera laborieuse. Une de leur victoire sera qu'un deuxième collège verra le jour à Bonneville en 1648, ce qui est bien maigre.

Le manque d'argent empêcha surtout la réalisation d'une basilique prestigieuse, de grande dimension, qui aurait pu attirer les fidèles, créer de la ferveur religieuse et faire de la publicité pour le sanctuaire. Les Barnabites ne créèrent même pas une reproduction de la Sainte-Maison de Lorette qui aurait pu devenir une halte religieuse dans un parcours dévotionnel à travers la ville. Il n'y a pas eu non plus de construction de Sacro-Monte comme à Oropa qui rajoutait une offre religieuse.

Pourtant, celle-ci semble se dessiner timidement avec la chapelle d'Amédée IX dans l'église des Capucins et le culte de la Vierge dans l'église paroissiale. Peut-être était-il prévu des futures reliques de Saint Maurice pour l'église des Chartreux de Ripaille et un probable copie de la Sainte-Maison de Lorette pour l'église des Barnabites *83* ?

Béat Amédée IX, fresque d'Antoine de Longhy, peu après 1472, église Saint Dominique de Turin

Mais surtout, dès 1602, la Sainte-Maison de Thonon pâtira de la nouvelle orientation stratégique de Saint François de Sales, plutôt dirigée, après 1601, vers la France et à partir de 1604, dans la construction d'un Ordre monastique, celui de la Visitation, lui-aussi, orienté vers la France, comme le montre leur arrivée tardive à Thonon, seulement en 1626/27.

Nous pouvons aussi pointer la lutte d'influence pour le contrôle du sanctuaire qui se joue entre le Pape et le duc de Savoie et tourne après 1602 en faveur de ce dernier. Le retrait forcé de la papauté après cette date, ne semble pas avoir eu seulement des conséquences que financières.

Le manque d'appui du Pape en 1603 a affaiblit de fait la position du duc de Savoie sur les régions catholiques périphériques au duché de Savoie, et sapé le travail des capucins notamment dans le Valais comme nous l'avons vu plus haut, mais aussi sûrement à Fribourg et dans le Bugey.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les écrits de l'évêque de Belley, Jean Pierre Camus, contre les capucins : « le traité de la pauvreté évangélique (1634) » (« les justes questes des Ordres mendiants » où il compare les capucins aux pires profiteurs de la société), « de la désappropriation claustrale », « le rabat-joie du triomphe monacal » et « la suite du rabat-joie »*84*. Ce qui eut aussi comme effet de voir les capucins répliquer en 1634 par un ouvrage où l'évêque de Belley n'est pas épargné *85*.

_____

82 Henri Baud, Louis Binz, le diocèse de Genève Annecy, éd. Beauchesne Paris, 1985, p. 134 ;
83 Paolo Cozzo, Reproduction de sacralité dans le duché de Savoie, dans, Politique et dévotion autour du souvenir de la Passion en Occident (Moyen Äge-Epoque moderne), 2016, p. 447 ;
84 Louis-Joseph de Baudry, Le véritable esprit de Saint François de Sales, tome premier, Librairie catholique de Perisse frère, Lyon, Paris 1846, p. li-lv ; Charles Louis Richard (OP), Dictionnaire universel, dogmatique, canonique, historique, volume 1, p. 823
85 Le père Jacques de Chavanne, Entretien vurieux d'Hermodore et d'un voyageur inconnu, par le sieur de Saint-Agran, Lyon, 1634 ;

Couvent des Capucins de Belley

Nous comprenons aussi la mise en place après 1630 du culte de Saint Anthelme dans le but d'exalter et rappeler l'opposition entre le Saint-évêque et le comte de Savoie Humbert III au XIIe siècle. Cela décrédibilisait l'aura de sainteté qu'avait acquise la Maison de Savoie dans le Chablais et donnait un contrepoint à l'image de sainteté d'Amédée IX de Savoie portée par les Capucins. La création du culte de Saint Anthelme se fera grâce à la translation de ses reliques effectuées par le nouvel évêque de Belley, Jean de Passelaigue le 26 juin 1630 *86*, Il faut aussi signaler le contexte de guerre à cette date entre la Savoie et la France ; guerre qui se poursuit donc du côté spirituel.

Il y a aussi l'opposition du Valais comme nous l'avons vu plus haut dans un contexte où l'évêque sera dépossédé de ses pouvoirs souverains entre 1613 et 1634. Cela va provoquer le renvoi des jésuites en 1627. Le Valais va néanmoins jouer le rôle d'état tampon.

Puis nous avons la situation du canton de Fribourg. Ce canton est, avec celui de Soleure, la dernière terre catholique du diocèse de Lausanne. C'est donc un canton ultra-stratégique à la fois comme bastion catholique contre Berne, Bâle et Zurich. Mais c'est aussi une ville qui a résisté au duc de Savoie et qui en est même devenue son ennemi en 1476 et en 1536.

Si les capucins de Savoie réussissent à prêcher dans cette ville en 1609 et à créer un monastère en1617, la ville cherche à garder le contrôle des dévotions. Des capucines venues de Lucerne sont installées à Montorge en 1626, ce qui créé un contrepoids avec les capucins de Savoie. C'est aussi dans ce cadre qu'est construit en 1647, sous l'égide des jésuites, une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Lorette qui est une imitation de la Sainte Maison de la vierge *87*. Celle-ci est érigée près des couvents de Montorge et de Maigrauge qui deviennent une sorte de Mont-sacré. Cette chapelle est en outre située sur un ancien chemin de croix édifié par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, lui-même édifié près d'une autre chapelle de pèlerinage, celle de Notre Dame de Bourguillon, qui date du moyen-âge *88*. Cela ressemble très fortement à un prototype des Sacro-Monte de Lombardie et à un embryon d'un très grand sanctuaire marial concurrent à la Sainte-Maison de Thonon.

_____

86 Baron André Dallemagne, Histoire de Belley, imprimerie du Bugey, 1979, p. 114 ; L. Trenard, le culte de Saint Anthelme de 1630 à nos jours, dans Saint Anthelme Chartreux et évêque de Belley, (1178-1978), numéros spéciale du Bugey, Belley, 1979, p. 279-287 ;
87 Firmin Pouget, Histoire des principaux sanctuaires de la mère de Dieu, Volume 1, p.165- 181 ;
88 Peter F. Kopp, Bourguillon, dans dictionnaire historique de la Suisse, 2001, www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7941.php ;

Enfin, le canton de Fribourg va aussi se tourner vers une autre dévotion, celle de la vierge noire d'Einsiedeln comme le témoigne la Chapelle de Notre Dame l'Ermite dans l'église des franciscains de Fribourg érigée en 1694 par un conseiller de ville (et rebâti en 1748) *89* Cette vierge amène Fribourg à regarder définitivement vers les cantons alémaniques catholiques. (Einsiedeln est le grand sanctuaire Suisse dans le canton de Schwytz, et est surnommée la Lorette de l'Helvétie *90*).

L'inachèvement de la Sainte-Maison de Thonon peut se chercher aussi dans le déclin économique de la région lémanique. La chute allait être brutale au XVI e siècle car Genève avait des foires avec une portée internationale. Mais ces foires après avoir été concurrencées par Lyon subissaient une crise grave qui arriva dans le premier tiers du XVI e siècle. Cette crise entraîna une dépression dans toute la région et notamment dans les villes de Fribourg et de Berne. Le changement de régime politique et religieux n'y changea rien. Les grandes foires de Genève furent supprimées en 1555, l'année même où Calvin réussit à prendre les pleins pouvoirs sur la ville. Cette crise ne touchait pas que Genève, mais aussi Lyon. Il faut la voir comme le moteur de la guerre civile et religieuse qui toucha Lyon entre 1562 et 1567.

Même si l'économie semble mieux se porter à la fin du XVI e siècle, les centres économiques européens étaient ailleurs. Genève avait rétrogradé de centre international au rang de grosse puissance économique régionale et le restait. Sa confession cependant lui permit d'ouvrir quelques niches économiques et quelques partenariats intéressants avec les pays protestants.

Donc malgré une volonté affichée des ducs de Savoie de reprendre Genève et Lausanne, ils ne mettront après 1608 plus de moyens financiers et militaires dans cette entreprise. Genève finit même par devenir un état tampon commode entre la Savoie et la France.

La volonté de créer un pôle économique à Thonon concurrent à ceux de Genève et Lausanne en appuis du pôle religieux sera aussi un échec. Deux autres projets verront le jour pour concurrencer ou profiter de l'économie de Genève au XVIII e siècle. Un français, avec la création d'un immense port destiné au fret à Versoix *91* et un savoyard, avec la création de la ville de Carouge. Ce qui relégua Thonon au second plan.

D'un point de vue religieux, le moteur de la lutte contre l'hérésie protestante qui est une des raisons d'être de la Sainte-Maison de Thonon va elle aussi diminuer puis disparaître. L'alliance de la Savoie à la France en 1610 puis de nouveau en 1617-18 va l'obliger à travailler avec un pays qui est tolérant avec les protestants à cause de l'Édit de Nantes. Évidemment, les politiques de Richelieu puis de Louis XIV qui va finir par révoquer l'édit de Nantes vont avoir des conséquences en Savoie. C'est la fameuse « Pâque Piémontaise » en 1655 où, suite à un incident les Vaudois protestants sont massacrés.

Mais au XVIII e siècle, les relations deviennent plus cordiales. Les vaudois ont aidé le duc de Savoie lors des guerres contre Louis XIV. L'Angleterre protestante a aussi énormément financé la Savoie et permis qu'elle ne disparaisse pas lors de ces guerres. Son intervention permet même au duc de Savoie de devenir roi de Sicile en 1713 puis de Sardaigne en 1718.

Évidemment ces relations avec l'Angleterre ont des répercussions sur celles avec Genève qui s'améliorent. Carouge n'aurait pas pu être construite sans ces relations. Au cours du XVIII e siècle, il y a un résident du duc de Savoie à Genève. C'est aussi la Savoie qui évite l'annexion de Genève à la France comme l'a été Strasbourg et donc paradoxalement permis le maintien de la religion protestante dans cette ville. Signe de cette coopération, c'est même l'architecte du duc de Savoie, Alfieri qui reconstruit la façade de la cathédrale-temple de Genève.

---

89 Cette chapelle est à mettre en regard avec la chapelle de Notre Dame de Lorette érigée en 1647 par la commune de Fribourg. L'abbé Firmin Pouget, Histoire des principaux sanctuaires de la mère de Dieu, Volume 1, Lyon-Paris 1847, p. 165-182
90 J. Bernard de Montmélian,Saint Maurice et la Légion Thébéenne, Tome second, Paris 1888 p.11
91 Françoise Dubosson, Versoix, dans dictionnaire historique de la Suisse, 2015, www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2926.php ;

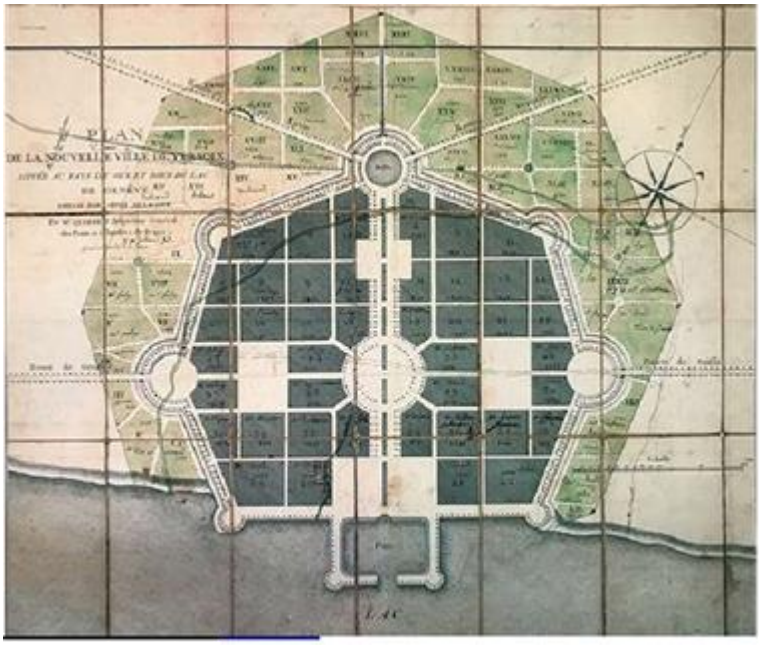

Projet français de port à Versoix qui a eu un début de réalisation

Le XVIII e siècle est aussi une période de déclin religieux. Le moteur de la lutte contre le protestantisme a disparu. Il n'y a presque plus de création de couvents en Europe et les effectifs baissent. Ce siècle est le début de la science et annonce les futures révolutions industrielles. Cette logique suit aussi une celle d'une construction des états au détriment de l'église, évolution qui avait déjà commencée au XV e siècle en Savoie avec l'Indult pontifical de 1452. Ainsi, en 1729, Victor Amédée II retire l'enseignement dans les collèges aux religieux. Les Barnabites de Thonon, d'Annecy, les Oratoriens de Rumilly et les jésuites de Chambéry sont renvoyés dans leurs couvents.

Conclusion

; La « Sainte-Maison de Thonon » est considérée comme un « non-évènement » et est donc« oubliée » par la majorité des historiographies. Que ce soit celles de Genève évidemment, mais aussi celles de la Maison de Savoie, surtout par les historiens italianisant de la dynastie, ceux qui ont été chargés de démontrer que la Maison de Savoie était avant tout une dynastie faite pour régner sur l'Italie.

Mais, elle est essentielle pour comprendre l'évolution du duché de Savoie à une époque clef, celle qui commence en 1563 et qui voit le transport de la capitale de Chambéry à Turin, et qui se poursuit par les traités de Lyon et de Saint Julien. Ces traités ont eu comme conséquences la diminution brutale des territoires du duc de Savoie à l'Ouest des Alpes avec la perte du Bugey, de la Bresse et du Pays de Gex, et l'augmentation des territoires à l'Est des Alpes, notamment avec l'acquisition du Marquisat de Saluces. Le traité de Saint Julien signait lui, une sorte de fin de l'ambition des ducs de Savoie à retrouver leur plus grande ville à l'Ouest des Alpes.

Pourtant, en 1563, 1598, 1601 et en 1603, le duc de Savoie n'abandonne pas ses ambitions de reconquérir ses territoires perdus en 1536 et même ceux perdus en 1601.

Le traité de 1564 de Lausanne même si il semble être un pis-aller par rapport à ce qui était négocié en 1560 et un pis-aller surtout par rapport à l'ambition de retrouver tout le Pays de Vaud a été une première marche indispensable pour reconquérir ce Pays. Le Chablais fait partie intégrante d'un point de vue territorial, humain et paysager de l'ensemble lémanique. La navigation sur le lac est un moyen très pratique de transport au moyen-âge et à l'époque moderne. De ce fait, le traité de Lausanne n'est pas non plus une conséquence du déplacement de la capitale de Savoie de Chambéry à Turin même si le temps très court entre ces évènements le laisse à penser. La reconquête se poursuit notamment en 1569 avec le traité de Thonon qui permet retrouver une autre grand partie du Chablais.

La conversion des protestants et la construction de la Sainte-Maison de Thonon seront donc des étapes importantes dans ce processus, de manière à affirmer la supériorité idéologique du duc de Savoie sur le bassin Lémanique, mais aussi sur les régions adjacentes catholiques, comme la Bresse, le Bugey, le Valais et Fribourg.

L'idée de ce sanctuaire est liée à la volonté avortée de déplacer le siège du diocèse de Genève d'Annecy à Thonon, idée en réalité très logique si on espère une reconquête catholique vers Genève et le Pays de Vaud.

Retable majeur de l'église de Contamine-sur-ArveNous voyons en contrebas le duc Charles Emmanuel 1er avec Victor Amédée 1erVénérant la Vierge et les intercesseurs dont le futur Béat Amédée IX de Savoie et sa fille futur béate Louise de Savoie qui était Clarisse à Orbe.

Le but est de créer à Thonon, un pôle religieux incontournable qui sera le prémisse d'une conquête militaire ou diplomatique. Cette ville est idéale pour rayonner à la fois dans le Valais, à Fribourg, mais aussi dans le Pays de Gex, le Bugey et la Bresse reliée au bassin lémanique par la cluse de Nantua. Ce pôle s'oppose idéalement aux villes de Genève et surtout Lausanne et il a aussi comme objectif de les concurrencer économiquement. Ce sanctuaire est, dans la géographie religieuse du duché de Savoie, le pendant et le miroir du grand sanctuaire ducal de Vicoforte dans le Sud du Piémont qui lui est dirigé vers une conquête de la Ligurie.

Si l'élément central officiel de la Sainte-Maison était l'église paroissiale avec le sanctuaire de la vierge, l'élément central officieux a été le couvent des capucins, d'où ont rayonné les missions d'évangélisations capucines. Le couvent prenait place symboliquement sur le château du duc de Savoie. C'était d'ailleurs, une fondation du duc. Les moines capucins avait développé dans leur église le culte d'Amédée IX de Savoie alors qu'à cette époque, il n'est même pas béat. Ils vont être aussi à l'origine du jubilé de 1607 puis aussi d'une véritable province capucine de Savoie en 1611calquée sur les anciennes provinces que le duc de Savoie contrôlait avant 1536 à l'Ouest des Alpes. Cette province spirituelle préfigurait une future reconquête et légitimait aussi le duc de Savoie dans son action.

Cependant, Saint François de Sales, qui a été un des moteurs de la construction de la Sainte-Maison de Thonon, va se tourner vers la France dès 1602 et surtout vers un autre projet dès 1604, la fondation de l'Ordre des Visitandines ; projet qui est aussi tourné vers la France. Dans le même temps, le changement de sanctuaire préféré de la Maison de Savoie de Vicoforte à Opora en1614/1615 va modifier la fonction et le rôle du sanctuaire de Thonon dans le duché de Savoie. L'arrivée des Barnabites entre 1615 et 1616 est peut être aussi liée à ce changement. Malheureusement, Thonon aura du mal à garder son rôle de miroir avec le sanctuaire d'Oropa.

En réalité, le manque de financement condamnera la Sainte-Maison de Thonon à vivoter. Le retrait du Pape dès 1603, même si il permet au duc de Savoie de devenir le seul maître de ce sanctuaire, le prive aussi de précieuses ressources. Ressources qui avaient déjà été diminuées après la disparition des revenus du prieuré de Nantua en 1601.

Le manque de ressources ont impacté aussi celle des constructions. Les bâtiments qui sont sensés abriter le futur séminaire de la Sainte-Maison de Thonon, pourtant central dans le dispositif seront construit seulement en 1636. Et il n'y aura pas la construction d'une immense église qui identifie le sanctuaire dans le paysage urbain, édifice qui généralement attire les visiteurs, les pèlerins et les donations.

Tout au plus, nous voyons se dessiner un parcours dévotionnel avec le sanctuaire de la Vierge dans l'église paroissiale, la chapelle d'Amédée IX dans l'église des Capucins, et probablement une future Sainte-Maison de Lorette dans l'église des Barnabites et de futures reliques de Saint Maurice dans l'église des Chartreux à Ripaille *92*. La réalisation la plus imposante de Thonon, la Basilique Saint François de Sales, de style néo-gothique ne sera réalisée qu'au début du XX e siècle, et dans un autre contexte que la Sainte-Maison.

_____

92 Paolo Cozzo, Reproduction de sacralité dans le duché de Savoie, dans, Politique et dévotion autour du souvenir de la Passion en Occident (Moyen Äge-Epoque moderne), 2016, p. 447 ;

Auteur : Emmanuel Coux
Écrit en Mars 2018